

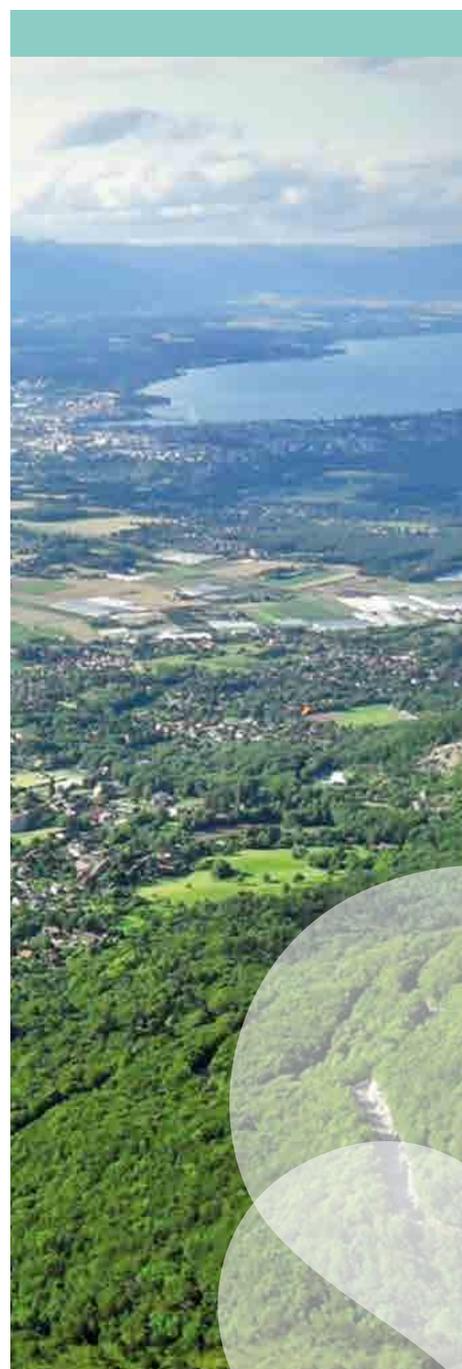
B I M E



Etrembières

Été - Automne

2021





MATERIAUX ET CARRIERES DU SALEVE

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



SABLES ET GRAVIERS LAVES

TRANSPORTS DE MATERIAUX



VALORISATION ET RECYCLAGE DE MATERIAUX INERTES

EXPLOITATION DE CARRIERES

REMBLAIEMENT DE SITES

34, Chemin de Balme - Le Pas de L'Echelle
74100 ETREMBIERES

TEL. +33 (0)4 50 39 78 00 - FAX. +33 (0)4 50 39 88 95
contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr

SOMMAIRE

ÉDITO	p. 5
LES FINANCES	p. 6
- Les budgets	
- Les fonds genevois	
VIE SOCIALE	p. 8
- CCAS Centre Communal d'Action Sociale	
- Maison de l'Habitat	
- Focus sur la demande de logement social	
- Libération des logements par commune tous contingents	
SECTEUR TRAVAUX	p. 12
- Services techniques et travaux	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	p. 14
- L'environnement	
- La berce du Caucase	
SECTEUR URBANISME	p. 17
SECTEUR SCOLAIRE	p. 18
CADRE DE VIE	p. 18
- Tournée des maisons fleuries	
- Étude géothermique du bassin genevois	
- La Maison du Salève	
- SM3A travaux Châtelaine	
ANIMATIONS DU VILLAGE	p. 25
- La bibliothèque	
- La chasse aux œufs	
POLICE MUNICIPALE	p. 27
- Engins de déplacement personnels	
- Rodéos urbains	
DU CÔTÉ DE VEYRIER	p. 28
- Présentation du conseil administratif et du conseil municipal de Veyrier	
MÉMOIRE ET PATRIMOINE	p. 30
- Manifestations franco-suissees pour commémorer le passage des spahis	
PERSONNEL MAIRIE	p. 32
- Du mouvement à la mairie !	
- Des remplacements et une création de poste au service technique !	
INFORMATION - COMMUNICATION	p. 34
- Facebook	
DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS	p. 35
- L'Association des Parents d'Élèves de l'école publique et laïque Jean-Jacques Rousseau	
- L'école de foot d'Étrembières	
TRIBUNE LIBRE	p. 36
- Ensemble pour Étrembières	
- Étrembières Avenir	
RENCONTRES	p. 38
- Deux projets d'envergure pour la famille Descombes !	
- Animaux Secours Le Refuge de l'Espoir	
ELLE NOUS A QUITTÉS	p. 43
- Monique Rivollet	
ÇA S'EST PASSÉ	p. 44
CALENDRIER	p. 45
INFOS PRATIQUES	p. 46



BIME (Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières) est une publication de la municipalité d'Étrembières.

Directrice de la publication : Anny Martin

En charge de la Commission Info-Communication : Laurence Déramé

Comité de rédaction : Laurence Déramé, Cindy Hadamar, Aline Legendre, Anny Martin, Yaniv Bensoussan et Célia Garofalo pour le service administratif

Crédit photos : Airlines Salève, Laurence Déramé, Anny Martin, Yannick Moretton, Aline Legendre, Christelle Rousset, Tony Sartorio, Jacky Tonoli, APE, Mairie, Mémoire de Veyrier, SM3A Photo couverture : Airlines Salève Illustrations : Freepik

Conception-réalisation : Repro Léman

Impression : Repro Léman Impression sur papier Satimat Green 250 g et 115 g

Tirage : 1 650 ex. Distribution gratuite Valeur unitaire : 3,92 € TTC

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur(s) auteur(s).



VENTE et LIVRAISON
MATERIAUX CONSTRUCTION
et DECORATION

vrac et big bag
pierre de taille / pavé
gabion / clôture

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

289 Chemin de Balme - 74100 ETREMBIERES
04 50 36 07 39 - info@ambiance-minerale.fr
www.ambiance-minerale.fr



ÉDITO

**Madame, Monsieur,
Chères Êtrembiéroides, chers Êtrembiéroides,**

L'espoir fait vivre. En rédigeant l'édito du premier BIME de ce mandat, j'espérais vraiment me tromper quant à notre avenir face à cette pandémie. Eh bien, non ! La situation dure et perdure et vient compliquer l'activité de notre commune. Mauvais passage ou nouvelle réalité ?

Je ne vais pas consacrer cet édit à ressasser. Je vais plutôt vous inviter à feuilleter ce bulletin municipal. Il vous permettra de découvrir nos projets, le travail effectué par les adjoints, les membres du conseil municipal, appuyés et aidés par le personnel communal.

Après un an de mandature, l'équipe municipale avance avec sérieux, exemplarité et motivation, toujours pour améliorer la vie des citoyens et du village :

- Un budget voté le 29 mars dernier permettant de faire progresser les projets ;
- Une dynamique inébranlable de la commission animations culturelles, innovant avec une chasse aux œufs d'or. Une première bien encadrée, limitée cette année – à notre grand regret – au seul parc de Bois Salève afin de respecter la distanciation ! Bravo également pour les superbes décorations réalisées conjointement par l'équipe des services techniques et les enfants de l'école publique et laïque Jean-Jacques Rousseau – *dernière minute : pour raisons sanitaires, l'animation a dû être annulée et est reportée à 2022* ;
- Un espoir d'une possibilité de commémorer les spahis, organisée par la Mémoire de Veyrier, en collaboration avec la commission mémoire et patrimoine d'Êtrembières ;
- Toujours la constante sollicitation des services techniques, en plus de leurs tâches, pour effectuer le nettoyage de dépôts sauvages ! Conséquence d'une incivilité récurrente, liée à quoi ? La saleté, le mépris de la nature, de sa région, l'irrespect des autres, l'économie, pour certains, à déposer les débris de chantier en évitant le paiement d'une taxe ou cachant toute autre infraction ? La paresse d'aller à la déchetterie, pourtant gratuite ? Autant de questions, parmi d'autres, étudiées et réfléchies par la commission développement durable pour tenter d'éveiller les consciences sur la nécessaire prise en compte de la sauvegarde de notre planète pour les générations futures, et chercher à améliorer les comportements, notre environnement ;
- La réactivité et la réflexion adaptées de notre pertinente commission information et communication afin de vous informer au mieux et rapidement ;
- La commission scolaire, rigoureuse et bienveillante, qui travaille en collaboration avec l'école pour apporter des améliorations à la vie scolaire de nos bambins !

- Une vigilance constante de la commission urbanisme, en étroite collaboration avec le CAUE – Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement – et le personnel d'Annemasse Agglomération, quant aux réglementations et applications liées aux PLU et SCoT ;

- Un CCAS très sollicité pour l'obtention de bons alimentaires, de conseils en logement, de soutien, d'appui, dans une société très inégalitaire, occasionnant des détresses psychologiques et portant atteinte aux besoins vitaux ;

Sans oublier la vigilance de la police municipale, présente, attentive et à mon écoute, pour la sécurité de toutes et tous !

La vie municipale n'est pas un long fleuve tranquille, mais la motivation du conseil municipal et la mienne font que nous sommes sur la bonne voie.

Chères Êtrembiéroides, chers Êtrembiéroides, je vous souhaite un bel été, accompagné d'un repos bien mérité, et le plaisir de pouvoir découvrir notre beau pays, avant d'être en mesure de mettre le cap sur d'autres destinations ! Bien à vous toutes et tous.

Anny Martin,
maire



CARRIÈRES DU SALEVE
MATERIAUX ET TRANSPORTS

423 Chemin de Balme - Le Pas de l'Echelle - 74100 ETREMBIERES
04 50 39 92 50 - info@chavaz.fr



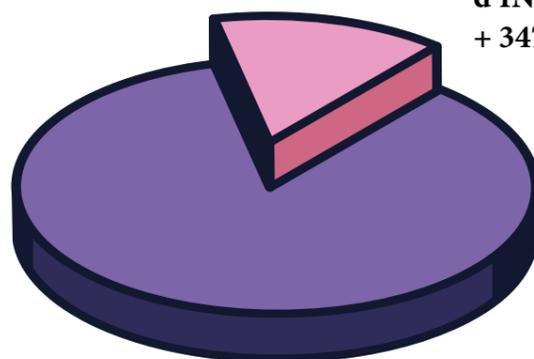
LES BUDGETS

Résultats budget 2020

À signaler :

À la suite de la pandémie de Covid-19, certaines recettes de fonctionnement – comme les produits du restaurant scolaire et du périscolaire – sont en baisse en 2020 de 50 % par rapport à 2019.

* Y compris report 2019.



**Excédent
d'INVESTISSEMENT :**
+ 347 219 €*

**Excédent
de FONCTIONNEMENT :**
+ 1 245 644 €*

Prévision budget primitif 2021

Dépenses et recettes de FONCTIONNEMENT équilibrées à **2 982 365 €**

Dépenses et recettes d'INVESTISSEMENT équilibrées à **1 852 043 €**

	Principales ressources de la commune 2021	Principales dépenses de la commune 2021
FONCTIONNEMENT	Impôts et taxes = 1 300 000 € Dotations, participations et subventions = 875 000 € Autres produits = 106 000 € Produits des services du domaine = 56 000 € Report de fonctionnement = 505 000 €	Charges à caractère général = 993 000 € Frais de personnel et frais assimilés = 1 217 000 € Autres charges de gestion courante = 229 000 € Dotation aux amortissements = 166 000 €
INVESTISSEMENT	FCTVA = 200 000 € Redevance quai de transfert SIDEFAGE = 41 000 € Excédent d'investissement reporté = 347 000 € Virement section de fonctionnement = 298 000 € Réserve d'investissement = 740 000 €	Remboursement capital emprunts = 362 000 € Cheminement cyclable le long du Salève = 265 000 € Acquisition de matériel, mobilier ou de matériel informatique = 135 000 € Acquisition de véhicules = 91 000 € Travaux réhabilitation, aménagement ou rénovation bâtiments communaux = 277 700 €

LES FONDS GENEVOIS

La compensation des fonds Genevois est une part importante des ressources de la commune. En effet, en 2020, elle représentait environ 26 % des recettes de fonctionnement.

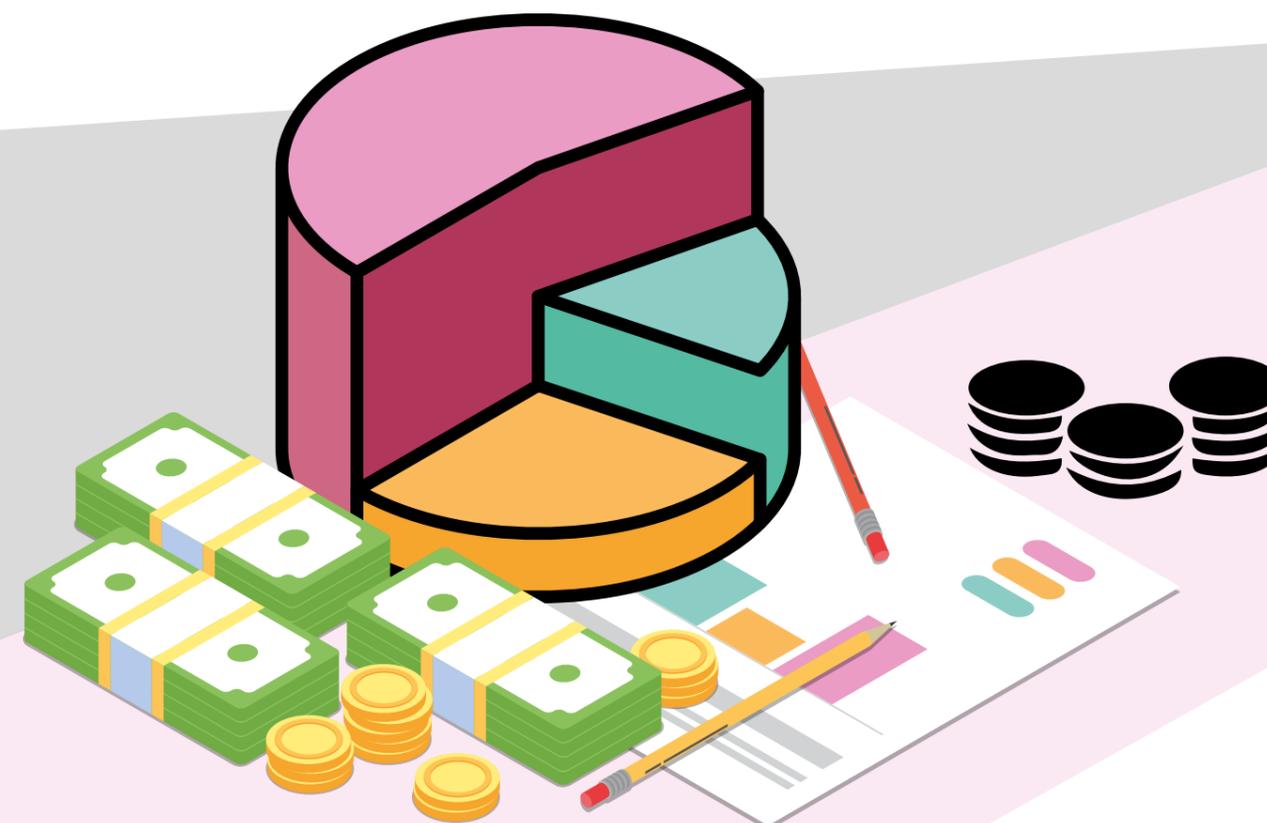
Comment est attribuée cette compensation ?

Le canton de Genève se base sur la masse salariale brute des travailleurs frontaliers et transfère aux départements (Haute-Savoie et Ain) 3,5 % de cette masse salariale, soit, en 2020, 226 642 118,28 € pour le seul département de la Haute-Savoie.

Pour notre commune, cela représentait 872 804 € en 2020 pour 667 travailleurs frontaliers inscrits sur Étrembières, d'où l'intérêt, pour les travailleurs frontaliers, de se faire recenser dans leur commune de rattachement.

Jean-Michel Vouillot,
adjoint

Le département de la Haute-Savoie attribue ensuite 55 % de cette somme aux différentes communes départementales, au prorata du nombre de travailleurs frontaliers qui se sont enregistrés à leur mairie de résidence.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

BILAN 2020

Au sein de la commune, il existe un établissement public dont les missions sont de lutter contre l'exclusion et de venir en aide aux personnes les plus fragiles, le CCAS. Sa compétence se limite au seul territoire de la commune.

Le conseil d'administration (CA) décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune.

CONTACT CCAS
Mairie (04 50 92 04 01)
ou
RDV Pole médico-social Gaillard
(04 50 33 23 46)
avec l'assistante sociale
Permanence tous les mardis matin

PRÉSENTATION DES BUDGETS CCAS POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Bilan budget CCAS 2020

Dépenses réalisées 2020		Recettes perçues 2020		Excédent 2020
Secours alloués	2 474,33 €	Dotation communale	13 000,00 €	
Subventions allouées	6 214,50 €	Don	3 000,00 €	
Autres	7 712,97 €	Autres	8 870,65 €	
TOTAL	16 401,80 €	TOTAL	24 870,65 €	8 468,85 €



Prévision budget CCAS 2021

Dépenses engagées 2020		Recettes prévues 2021		Excédent 2020
Colis Noël (RAR)	6 500,00 €	Dotation communale	13 000,00 €	
		Excédent 2020	8 468,85 €	
TOTAL	6 500,00 €	TOTAL	21 468,85 €	14 968,85 €



LE CCAS A UN BUDGET PRIMITIF ET APPLIQUE UN PLAFOND ANNUEL QUI LIMITE LE NOMBRE DE SECOURS ATTRIBUABLES ET LA DONATION DE SUBVENTIONS.

Les membres du CA sont :

Anny Martin (présidente)

Laurence Déramé (vice-présidente)

Christelle Rousset, Kristine Kastrati,

Yannick Moreton (élus)

Dominique Maréchal, Marie-Christine Bosson,

Éric Ouvrard, Mohammed Alem

(représentants des habitants)

Olivier Besson, Célia Garofalo et Françoise Collet

(référénts administratifs)

Des actions qui, selon, sont menées conjointement avec les différents services municipaux, les commissions communales, la police municipale, le pôle médico-social de Gaillard, le pôle gérontologique du Genevois et les Aînés de l'Agglo, sur la base, en 2020, d'un questionnaire aux 12 communes en vue de la proposition d'ateliers en 2021.

Depuis notre installation, début juillet 2020, et ce jusqu'en décembre de cette même année, 9 rendez-vous ont eu lieu en mairie pour différents motifs touchant des situations sociales, 4 commissions du CCAS se sont tenues et plusieurs actions ont été poursuivies et mises en place, dans les limites de la situation sanitaire.

- Aides financières ponctuelles

Il s'agit d'aides sous forme de prêt non remboursable et destinées à répondre aux situations d'urgence. Leur attribution et leurs montants sont estimés au cas par cas. Pour bénéficier d'un secours du CCAS, il faut pouvoir justifier de la difficulté à faire face aux dépenses de première nécessité (alimentation, électricité, chauffage...).

- Bons alimentaires ou aide alimentaire

Il s'agit d'une aide ponctuelle, sans entente préalable, qui permet l'achat de produits de première nécessité.

- Subventions

Le CA examine chaque demande. Il se donne comme priorité d'aider et de soutenir les associations locales et décide, en concertation, des montants alloués ou non. Il reste vigilant à ce qu'il n'y ait pas de doublon avec les subventions versées par l'Agglo. Quelques exemples : ASSAD (aide à domicile), Nous Aussi (accompagnement de personnes handicapées), la Ligue contre le cancer Haute-Savoie, SEPas Impossible (soutien aux malades atteints de sclérose en plaques), France Alzheimer Haute-Savoie, Alfaa-Ghs (banque alimentaire)...

- Demandes et suivis de domiciliations

Presque toutes les démarches administratives et demandes d'aides obligent à posséder une adresse postale. Le CCAS permet aux personnes qui sont sans domicile fixe et qui peuvent justifier d'un lien avec la commune d'obtenir une adresse officielle, indispensable à tous les actes administratifs de la vie quotidienne. Six personnes ont été vues en rendez-vous en mairie de juillet à décembre 2020 pour une demande initiale ou un renouvellement, la validité étant annuelle.

- Plan canicule

Depuis 2004, du 1^{er} juin au 15 septembre de chaque année, le plan canicule se décompose en 4 niveaux de couleur (vert, jaune, orange et rouge), qui traduisent l'intensité du risque de canicule. C'est la préfecture qui est habilitée à le déclencher et les mesures sont graduellement mises en place en fonction de l'intensité. Les administrés de plus de 65 ans ont la possibilité de s'inscrire sur une liste plan canicule, gérée, entre autres, par la police municipale. Une liste des personnes à visiter est communiquée aux membres du CCAS ; 48 personnes ont été concernées l'an dernier.

Certaines personnes autonomes ne souhaitent pas avoir de visites mais reçoivent un appel téléphonique pour s'assurer que tout se passe bien.

- Portage de repas à domicile

Une aide pour les personnes âgées qui rencontrent des difficultés à cuisiner seules. Elle consiste en la livraison d'un plateau repas à réchauffer. Les menus sont proposés à l'avance et peuvent être adaptés au régime alimentaire du bénéficiaire en cas de problème de santé. Le week-end, les plateaux sont livrés le vendredi. La fréquence du nombre de repas est au choix (tous les jours, certains jours de la semaine).

Dix portages 4 jours sur 5, par une employée municipale, sont effectués chaque semaine. Ce passage régulier, outre la dépose du repas à domicile, permet un contact relationnel régulier et un regard sur les situations d'âinés qui se trouvent dans des conditions précaires à leur domicile ; mais ce lien est néanmoins une chance.

Une consultation pour le renouvellement du prestataire pour le restaurant scolaire et les repas des âinés est en cours.

- Colis de fin d'année

Les membres du CCAS, devant la situation liée à la Covid-19 et souhaitant être respectueux des recommandations sanitaires, ont opté pour remettre, un peu avant Noël, aux habitants de la commune de 70 ans et plus, une composition de produits locaux. Pour un total de 152 colis distribués, 94 personnes seules et 58 en couple, chacun était accompagné d'une carte de vœux et d'une carte dessin réalisée par les enfants de l'école publique et laïque Jean-Jacques Rousseau, très appréciée.

Cette action a connu un réel succès et des retours très positifs sont revenus nombreux en mairie.

Merci à tous les participants et distributeurs.

Le Conseil Municipal des Jeunes*

Le CA, depuis le début de mandat, réfléchit et avance sur un travail de réflexion autour de sa mise en place. Les objectifs poursuivis à mettre en action sont, entre autres, de :

- Favoriser un dialogue direct avec les jeunes et leur participation à la vie communale ;
- Contribuer à la formation à la citoyenneté, à la démocratie, à la vie en société ;
- Se donner les moyens pour prendre en compte la parole des jeunes et les accompagner vers des résultats concrets.

*Appellation à confirmer lors de son lancement et de son implantation.

- Octobre Rose

En 2020, la participation et le soutien à cette cause nationale se sont limités aux affichages communaux et à l'éclairage de la mairie. En 2021, nous espérons, selon l'évolution de la situation sanitaire et les accords délivrés pour une telle manifestation, organiser une marche rose.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 3 octobre 2021 pour prendre part à la première marche rose organisée dans la commune, à laquelle s'ajouteront d'autres actions de soutien et de communication.

Nous gardons l'élan et la motivation pour continuer, pour nous projeter dans des actions au sein du CCAS.

Comme vous le savez, nous sommes tributaires et contraints par la situation sanitaire actuelle et nous faisons en sorte de nous adapter à tous les changements que nous vivons au fil des jours afin de vous proposer ce qui est du domaine du possible. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Laurence Déramé,
adjointe

MAISON DE L'HABITAT

UN LIEU CENTRAL POUR LES QUESTIONS RELATIVES AU LOGEMENT SUR L'AGGLOMÉRATION

Un lieu d'informations pour les demandeurs de logements sociaux

Depuis juin 2018, la Maison de l'Habitat et le service logement de la mairie de Vétraz-Monthoux accueillent les demandeurs de logements sociaux de l'agglomération, les renseignent et enregistrent les demandes de logement.

Conditions pour effectuer une demande de logement social :

- Être de nationalité française ou avoir un titre de séjour français en cours de validité.
- Avoir des ressources annuelles qui ne dépassent pas un montant maximum réglementé et revalorisé chaque année – les revenus pris en compte sont les revenus fiscaux de référence de l'année N-2.
Ex. : en 2021, le revenu fiscal pris en compte est celui qui apparaît dans votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 ; pour un couple avec 2 enfants, ce revenu fiscal doit être inférieur à 52 842 €.

Pour déposer votre demande de logement, 2 solutions :

- La demande en ligne, sur le site : <https://demande-logement-social.gouv.fr>.
 - Via un formulaire à retirer à l'accueil de la Maison de l'Habitat, auprès de la commune ou à télécharger sur le site d'Annemasse Agglo : <https://www.annemasse-agglo.fr/services-et-demarches/logement/demande-logement-social>
- Et à déposer soit à l'accueil de la Maison de l'Habitat, soit à la mairie de Vétraz-Monthoux.

Une fois que votre demande est enregistrée :

- Un numéro d'enregistrement unique vous sera attribué dans un délai d'un mois.
- Vous devrez renouveler votre demande tous les ans en remplissant à nouveau un formulaire.

Du fait d'un grand nombre de demandes de logement à traiter, l'attente est longue. Malgré les efforts de construction, il n'y a malheureusement pas assez de logements pour répondre à tous les besoins.

En 2020 : 642 logements ont été attribués sur l'agglomération d'Annemasse pour 6 764 demandes de logement en cours.

À noter qu'un seul logement a été attribué en 2020 sur la commune d'Étrembières.



Un lieu d'informations et de conseils pour les particuliers

La Maison de l'Habitat propose également des permanences de partenaires pour vos projets de rénovation énergétique (avec Regenero) et de conseils juridiques (avec PLS.ADIL74).

Regenero est un service qui s'adresse aux propriétaires occupants, en maison individuelle, qui souhaitent procéder à une rénovation énergétique de leur bâti. Ce service est là pour les informer, conseiller et accompagner dans leurs démarches. Il peut les orienter sur les aides financières qui existent, leur proposer un accompagnement technique (diagnostic, aide dans le choix des devis, montages technique et financier, accompagnement post-travaux...), ou encore réaliser un diagnostic énergétique avant un achat.

Regenero peut également sensibiliser et conseiller les copropriétaires qui souhaiteraient effectuer des travaux de rénovation, mais sans les accompagner.

Les rendez-vous ont lieu les jeudis matin, sur rendez-vous pris au 04 58 57 00 87.

PLS.ADIL 74 apporte des conseils juridiques sur les droits et devoirs des propriétaires et des locataires sur différentes thématiques, telles que la location d'un bien, le bail, l'état des lieux, les travaux, la facturation, les impayés de loyers. Les juristes peuvent également accompagner dans un projet d'accession à la propriété.

Les rendez-vous ont lieu le 2^e mardi et le 4^e vendredi de chaque mois, de 9 h 00 à 12 h 00, sur rendez-vous pris au 04 50 45 79 72.

Un lieu d'informations pour habiter autrement

La Maison de l'Habitat met également en place des permanences pour répondre aux personnes souhaitant des informations sur les alternatives au logement social avec le logement abordable, le logement coopératif. Les prises de rendez-vous se font directement auprès de la Maison de l'Habitat.

Maison de l'Habitat
15 avenue Émile Zola
74100 Annemasse
04 50 87 99 90

À compter du 1^{er} juin : ouverture du service aux horaires habituels :
Accueil physique : les mardis et mercredis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
et les jeudis et vendredis de 9 h 00 à 12 h 00
Accueil téléphonique : du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

FOCUS SUR LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Données issues du SNE*, au 31/12/2020

Les demandes actives de logements sociaux actives sont au nombre de

- sur le département : 24 344,
- sur l'agglomération : 6 764 (janvier 2021, soit + 169 par rapport à janvier 2020).
L'agglomération annemassienne concentre, à elle seule, 29 % des demandes totales de la Haute-Savoie.

642 logements sociaux ont été attribués sur le territoire en 2020 (219 sur le contingent communal, c'est-à-dire 34 % des attributions).

Une forte tension est observée sur le département, mais qui varie selon les intercommunalités (hors demandes de mutation**): 5,6 sur l'agglomération d'Annemasse, ce qui correspond à 5,6 demandes pour un logement libéré. Toutes demandes confondues (mutations et hors mutations), cet indice passe à 10,5, soit 10,5 demandes pour un logement devenu vacant.

Pour mémoire, cet indice est de 5,1 en France ; 4,2 en Auvergne-Rhône-Alpes ; 4,8 en Haute-Savoie.

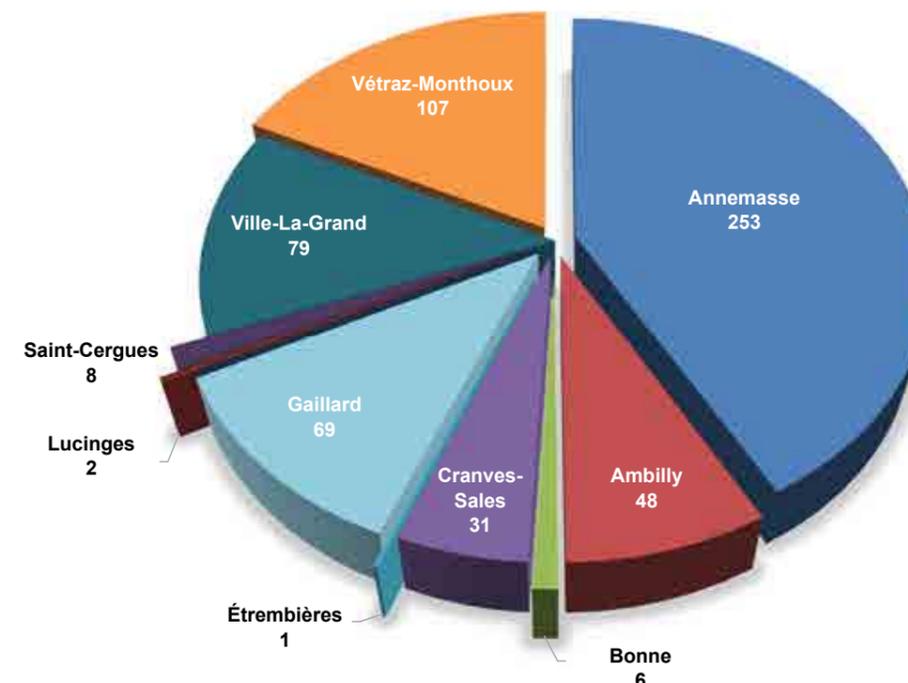
3 agglomérations regroupent 65,5 % des demandeurs et 57 % des attributions (Grand Annecy, Annemasse et Thonon).

4 communes sont en carence de logements depuis le 1^{er} janvier 2021 : Ambilly, Gaillard, Saint-Cergues et Cranves-Sales.

* Système National d'Enregistrement des demandes de logement locatif social.

** Une mutation est une attribution de logement social à un locataire disposant déjà d'un logement au sein du parc social et qui change de logement en restant dans l'habitat social.

LIBÉRATION DES LOGEMENTS PAR COMMUNE TOUS CONTINGENTS EN 2020



SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX

En cette fin d'année 2020 et ce début d'année 2021, c'est avec efficacité que notre équipe des services techniques a assuré une astreinte hivernale, certes peu sollicitée mais toujours avec autant de rigueur et de sérieux. Chaque matin, dès l'aube, un patrouilleur a arpenté les voiries de notre commune pour vérifier de l'état de nos chaussées, la consigne étant de déclencher l'intervention de l'équipe dédiée au salage et au déneigement au moindre risque. Merci, messieurs, de votre professionnalisme.

Dans l'attente du vote de notre budget communal, survenu le 29 mars 2021, certaines actions ont été réalisées et engagées. Dans un premier temps, en cette période de froid, les travaux d'entretien de matériels et de nos bâtiments ont été effectués par nos techniciens.

Afin de réduire les pertes calorifiques de nos réseaux d'eau dans les bâtiments communaux et, par là même, diminuer les coûts de production, **une campagne d'isolation** de ces installations a été mise en œuvre.

Dès les premiers beaux jours, les travaux extérieurs deviennent l'occupation principale de nos équipes : **entretien de voirie, nettoyage, taille des arbres et arbustes, mise en forme de nos plates-bandes** en vue de leurs plantations printanières.

En raison de l'obligation **d'abattage de certains arbres devenus dangereux** sur certains de nos sites, une campagne de replantation a été faite, avec pour règle 1 arbre abattu : 3 arbres replantés.

Les premières grosses interventions sont aussi lancées. Concernant la voirie, de nombreux **travaux de reprises ont eu lieu**. Après le froid et le gel, des dégradations de revêtements ont été constatées sur de nombreux points de notre commune. Des tampons d'assainissement et des avaloirs d'eau pluviales ont été repris.

Plus important, **le chemin de la Digue et le chemin Mouchet** ont dû être en grande partie regoudronnés.

Un cheminement piétonnier sécurisé reliant le chemin de Balme et la rue des Chamois a été réalisé, rendant plus praticable l'accès au groupe scolaire pour les enfants et les parents les accompagnant.

Le raccordement à l'assainissement des toilettes publiques du parc de Bois Salève est enfin terminé et cet équipement sera bientôt mis en fonctionnement.

Pour agrémenter ce parc, des bacs ont été installés et, dès les beaux jours, **des plantes aromatiques** ont été plantées, puis mises à la disposition de la population.

Non loin de ces jardins aromatiques, courant avril, un chalet a pris place au milieu de la verdure.



Le chemin de Balme et la rue des Chamois



Assainissement des toilettes publiques



Espace Culturel Novarin'Art

Des travaux de maintenance et d'amélioration ont aussi été engagés à l'école publique et laïque Jean-Jacques Rousseau ; là également, **des bacs** ont été installés pour que, au printemps, les enfants accompagnés de leurs maîtres et maîtresses puissent découvrir et s'adonner aux joies du jardinage.

Dès le budget 2021 voté, les projets retenus et envisagés par notre commission travaux ont été engagés. Pour les plus importants : **dernière tranche de mise en conformité de l'éclairage public**, moins énergivore, **renovation de l'ancienne école du Chef-lieu**, **rafraîchissement des peintures dans notre salle des fêtes**, lancement des études pour la création **d'un nouveau restaurant scolaire** et **l'agrandissement de notre école**, de la **piste cyclable** reliant le Chef-lieu au Pas de l'Échelle, et notre futur espace culturel **Novarin'Art**, puisque celui-ci vient d'être inscrit à la liste des monuments historiques. Ce qui nous permet enfin de travailler sur son devenir.

Jacky Tonoli, adjoint



Réalisation de nouveaux bureaux au rez-de-chaussée de la mairie



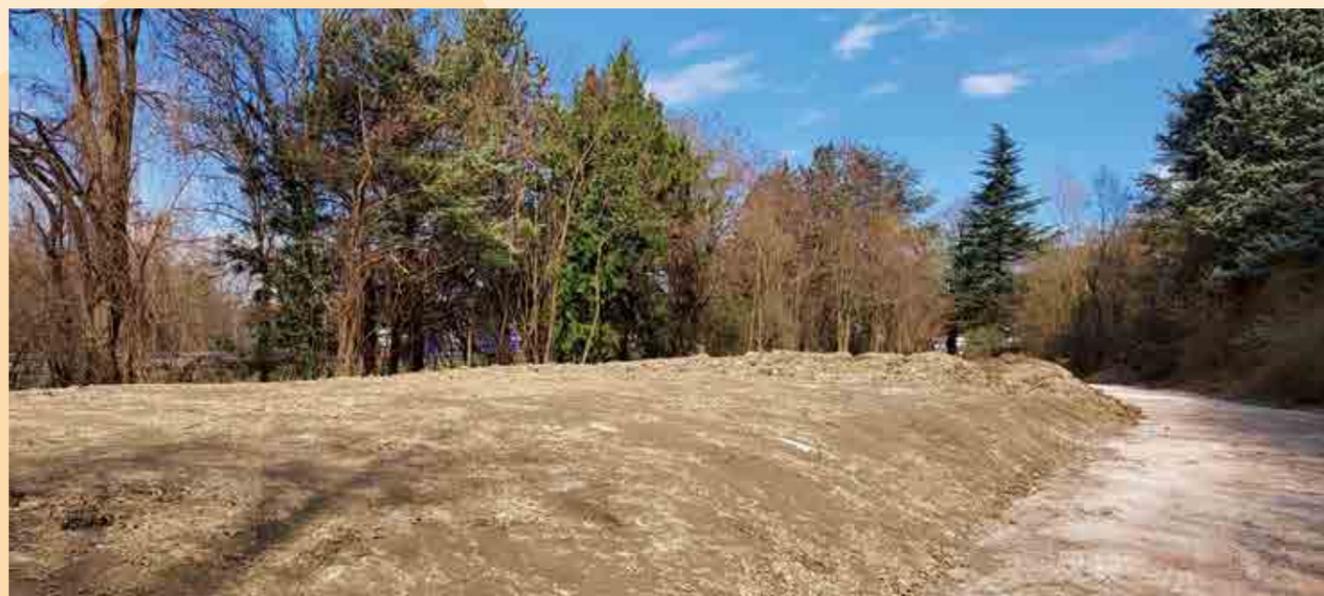
3 bacs potager à l'école publique et laïque Jean-Jacques Rousseau



Bac plantes aromatiques



Nettoyage lieu-dit La Cascade



Lieu-dit La Cascade après travaux

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ENVIRONNEMENT

Certaines actions préalablement évoquées entrent directement dans le cadre de l'environnement et du développement durable, qu'il s'agisse d'isolation de nos bâtiments, de plantation d'arbres, de jardins aromatiques partagés, d'initiation pour les enfants de notre école au jardinage et à la découverte de la nature.

Notre commission travaille actuellement sur une journée découverte pour la population autour de notre environnement et des actions simples que chacun pourrait mettre en œuvre afin de préserver et d'améliorer notre cadre de vie, en respectant un peu plus notre planète.

Cette journée est prévue le 5 juin 2021, à l'heure où ces lignes sont rédigées. Nous croisons les doigts pour que les conditions sanitaires nous permettent, enfin, de nous retrouver autour de cette belle cause.

Ayant constaté, depuis plusieurs années, une recrudescence d'incivilités en matière de propreté et de dépôts sauvages, notre commune vient d'ouvrir un poste dédié à ce fléau. Il s'agit d'un emploi à temps partiel (21 heures/semaine). Le rôle de ce nouvel agent est spécifiquement de veiller à la propreté de notre territoire.

Concernant ces incivilités, une campagne d'affichage sera mise en place et les risques et amendes encourus rappelés. Notre police municipale a pour mission de nous aider dans cette démarche.

Jacky Tonoli,
adjoint



Pour faire face à l'évolution constante de la quantité d'ordures ménagères, Annemasse Agglo a lancé un projet sur 6 ans dans le but de trouver et mettre en place des solutions réalisables et durables en vue de réduire ces déchets.

Après 2 réunions d'information permettant de poser un cadre à ce projet, nos groupes de travail se sont retrouvés afin de pouvoir échanger un maximum d'idées.

Nous avons donc travaillé sur les 4 thèmes suivants :

- La consommation des produits locaux et la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- La prévention des déchets comme un atout de développement économique.
- Comment développer la réparation et le réemploi de nos biens de consommation ?
- Quelles actions mettre en place pour les consommateurs ?

Un second groupe de travail s'est tenu à la fin du mois d'avril et a affiné les idées qui ont été proposées pour permettre une action rapide. Par la suite, un point sera fait chaque année dans l'objectif de constater les évolutions et les axes à améliorer. Ce projet est en lien avec notre commission Développement Durable et Environnement, que nous animons sur la commune car nous avons à cœur de trouver des solutions pour tous dans les objectifs de réduire nos déchets et d'améliorer notre consommation au quotidien.

Les petits gestes du quotidien

1. Débrancher les chargeurs lorsque nous ne les utilisons pas.
2. Penser à supprimer régulièrement ses e-mails et éviter de répondre si cela n'est pas nécessaire (un e-mail consomme l'équivalent d'une ampoule de 60W allumée pendant 25 minutes).
3. Coller un stop pub sur sa boîte aux lettres.
4. Acheter des fruits et légumes de saison.
5. Planifier ses menus afin d'éviter le gaspillage alimentaire.
6. Utiliser des cotons lavables.
7. Acheter une gourde (Inox/verre) et ainsi éviter les bouteilles en plastique.
8. Laver son linge à basse température (30 ou 40 °C).
9. Acheter des fleurs qui se replantent plutôt que des fleurs coupées.
10. Utiliser des sacs en tissu pour acheter les fruits et légumes.
11. Préférer de la lessive en poudre concentrée (3 kilos équivalent à 1 an de lessives).



Voici un site qui est une mine d'or pour accéder au zéro déchet :
<https://www.greenweez.com>

Marine Walker,
conseillère déléguée

LA BERCE DU CAUCASE



La berce du Caucase est une plante invasive, présente dans notre département. Le contact de la sève avec la peau, couplé à une exposition à la lumière, provoque des brûlures parfois graves.

Comment reconnaître la berce du Caucase :

- Ombelles composées de fleurs blanches, plus rarement roses, qui fleurissent de mi-juin à fin juillet. L'ombelle peut atteindre 20 à 50 cm.
- Tige d'un diamètre de 5 à 10 cm à la base, couverte de taches pourpres.
- La plante en fleurs atteint une hauteur de 3 à 5 mètres.
- Les feuilles se divisent en 1 à 3 feuilles plus petites, profondément découpées et pointues.
- On la retrouve de la plaine à la montagne, dans des milieux très divers : lisières, prés, berges de cours d'eau...

Comment éliminer la berce du Caucase :

Étant donné ses effets nuisibles sur l'environnement et la santé, il est très important d'empêcher cette plante de s'étendre. Évitez donc de la semer, de la planter, de la multiplier ou de la transporter. Si vous devez manipuler la berce du Caucase, protégez-vous adéquatement et/ou demandez conseil à des professionnels.

Comment soigner une brûlure due à la berce du Caucase :

- Retirer la sève avec un papier absorbant sans frotter, pour ne pas étaler la sève sur la peau.
- Laver la surface concernée avec du savon et rincer abondamment à l'eau froide.
- Se laver les mains pour éliminer les résidus de sève.
- Retirer ses vêtements et les laver.
- Ne pas exposer au soleil les zones atteintes ou ayant été en contact avec la sève durant au moins 48 heures.
- En cas de brûlures au second degré, avec la présence d'ampoules ou de cloques, consulter rapidement un médecin.
- En cas de projection dans les yeux, les rincer abondamment, porter des lunettes de soleil pour les protéger de la lumière et consultez un médecin le plus rapidement possible.

Brigade verte



Petit point sur nos différents projets communaux et intercommunaux de ce début d'année en matière d'urbanisme. En effet, cette fin d'hiver a vu se dérouler l'enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), l'une des dernières avant son approbation courant de l'été 2021.

Cela a permis à des citoyens de notre commune de faire entendre leur voix, tout comme le conseil municipal qui, même s'il a donné un avis favorable, a émis quelques observations sur ce texte, notamment sur l'éventuelle nouvelle zone commerciale car nous préférierions voir s'installer des entreprises de production ou d'artisanat plutôt qu'un nouveau centre commercial.

Une fois le SCoT validé par Annemasse Agglo, il faudra nous mettre en compatibilité au niveau de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce qui amènera certains changements dans notre règlement d'urbanisme pour un nouveau document validé sur la période hiver/printemps 2022.

Autre changement prévu pour notre service d'urbanisme, la dématérialisation des permis et la possibilité de faire toutes ces démarches sur Internet.

De la construction et autre déclaration préalable (DP), la mise en place d'un service mutualisé à Annemasse Agglo pour une supervision des mises en conformité avec un poste d'agent pour relever les infractions au code de l'urbanisme et des constructions illicites devrait se mettre en place pour le début de l'année 2022.

Si l'année 2020 a vu l'apparition de la Covid et le ralentissement des constructions, cette année sera plus prolifique pour notre commune. Plusieurs programmes sont en cours et on devrait voir les premiers coups de pelles cette fin d'année, notamment chemin Berlioz où 34 logements en collectif et 3 maisons individuelles devraient sortir de terre, ainsi que la fin du chantier chemin de Bois Salève avec une cinquantaine de logements et les premiers emménagements aux premiers trimestres 2022.

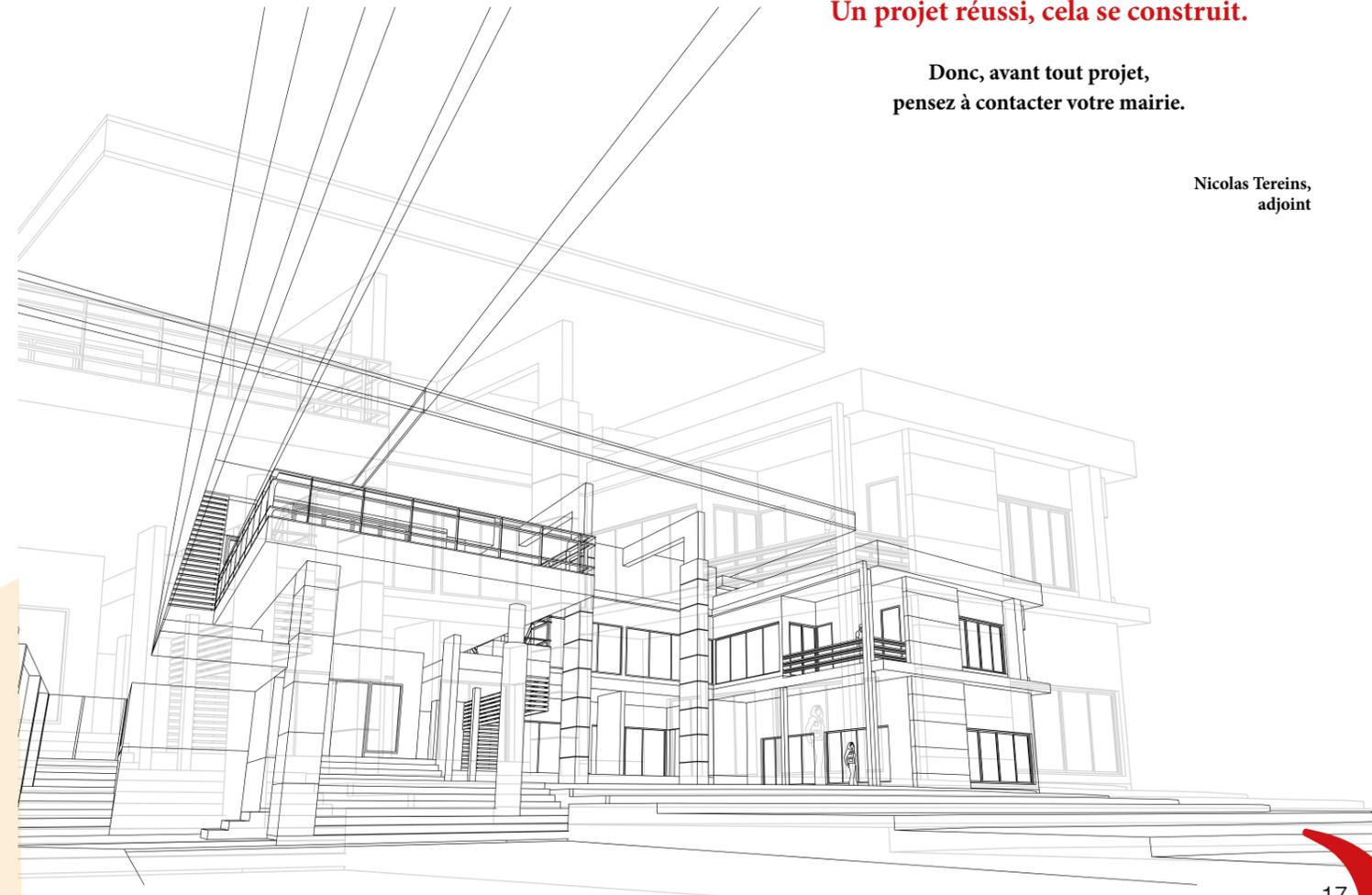
Rappel :

Le service d'urbanisme est là pour vous aiguiller lors de vos démarches. Une permanence est en place tous les lundis matin pour répondre à vos questions. L'adjoint en charge de l'urbanisme, ainsi que l'instructrice des permis, sont disponibles pour répondre au mieux à vos demandes dans le cadre de notre PLU.

Un projet réussi, cela se construit.

Donc, avant tout projet, pensez à contacter votre mairie.

Nicolas Tereins,
adjoint



L'ÉCOLE

CHIFFRES CLÉS

Rentrée scolaire 2020/2021

• **186 élèves** au 01/04/2021

• **8 classes** maternelles et élémentaires

• **120 repas** en moyenne par jour au restaurant scolaire

Prévisions de travaux et d'aménagement pour 2021 :

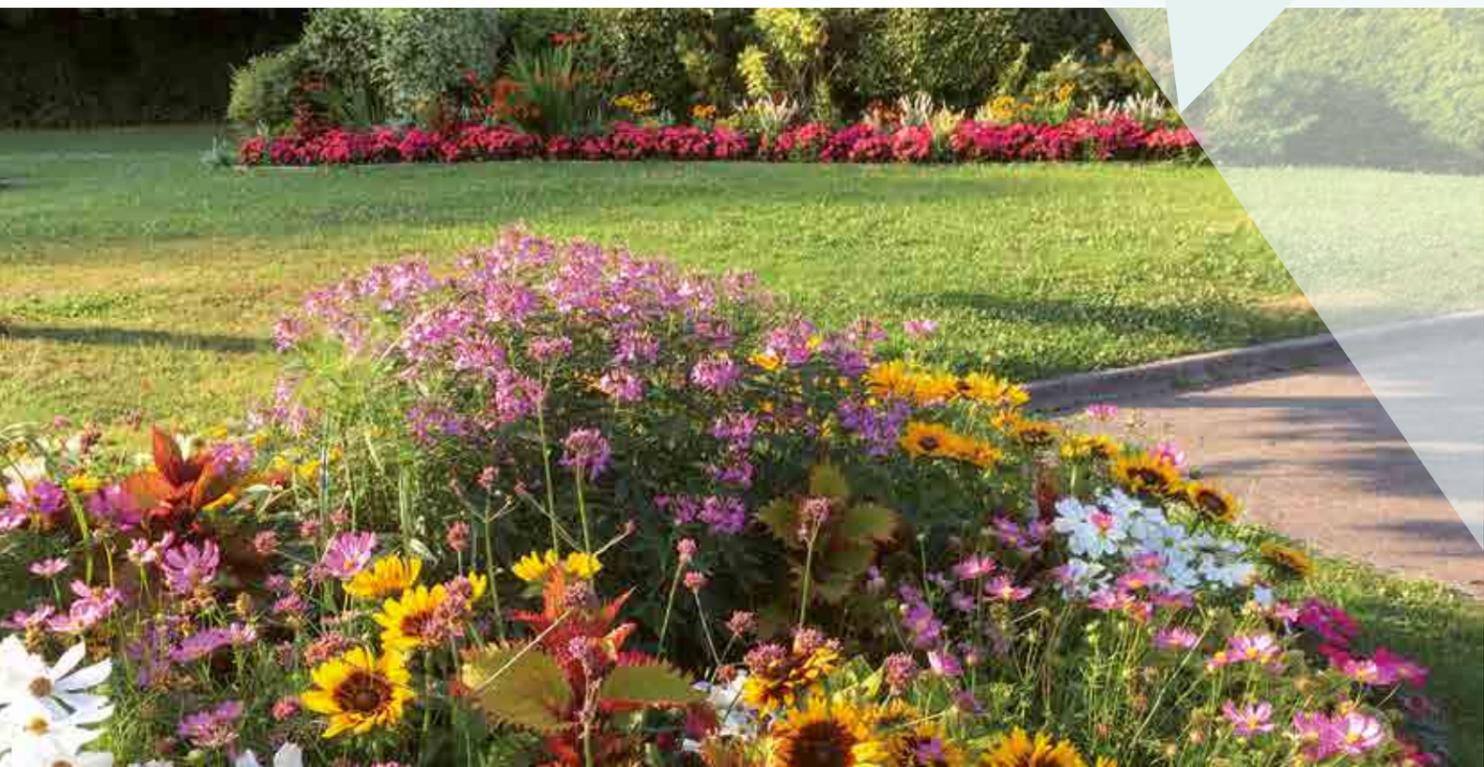
- Installation d'un réseau informatique filaire dans les classes élémentaires et les bureaux de direction, avec demande d'une subvention de l'État dans le cadre du plan de relance.
- Études et devis pour agrandir le groupe et le restaurant scolaires pour la rentrée scolaire 2022.
- Consultation pour le renouvellement du prestataire pour le restaurant scolaire et les repas des aînés.
- Installation de bacs de jardinage derrière l'école pour des cultures par les enseignantes et les élèves.

CADRE DE VIE

TOURNÉE DES MAISONS FLEURIES

La tournée des maisons fleuries, initialement prévue au mois d'août, est annulée cette année en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Cependant, la commission urbanisme vous propose un **concours d'épouvantails dans vos jardins du 7 juin au 16 juillet 2021** (règlement en mairie et sur le site Internet).



ÉTUDE GÉOTHERMIQUE DU BASSIN GENEVOIS

Genève a pour objectif de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035. Pour cela, les SIG (Services Industriels de Genève) ont pour mission l'étude de l'utilisation de la géothermie pour chauffer certains quartiers et produire de l'énergie.

Pour ce faire, une étude complète des sous-sols du bassin genevois est lancée, tant sur le territoire suisse que sur l'ensemble des communes autour de Genève, incluant le Pays de Gex, l'agglomération annemassienne et celle de Saint-Julien. Les agglomérations françaises ont signé une convention avec l'État de Genève afin d'avoir accès aux données relevées en contrepartie des études faites sur leur territoire pour, le cas échéant, développer ce genre de production à l'avenir.

Il s'agit d'une cartographie complète du bassin par échographie afin de localiser les veines d'eau chaude pouvant être exploitées. La technique a déjà été utilisée dans d'autres régions et, pour certaines, ont abouti à l'installation de procédés de production énergétique moins dommageables pour la planète.

Cette étude est basée sur le principe et la pose de capteurs au sol sur l'ensemble du territoire (55 000 en tout sur le bassin), et le passage de camions-vibreurs, qui émettront les ondes et récupéreront les données. Cette étude nécessite plusieurs semaines pour couvrir l'ensemble du territoire. Pour la commune d'Étrembières, 11 zones ont été définies et seront traitées en deux nuits, fin septembre 2021.

La société Athémis a déjà rencontré bon nombre de propriétaires qui ont donné leur accord, reste encore quelques-uns à visiter.

Le passage du camion-vibreux ayant lieu sur la voie publique, une information sera faite auprès des riverains quelques semaines auparavant, ainsi qu'une campagne d'information sur les supports médias et par voie de presse.

Jacky Tonoli,
adjoint

GÉOTHERMIE - CAMPAGNE DE MESURES SISMIQUES SEPTEMBRE 2021

Questions / Réponses

LES OBJECTIFS

Pourquoi faire une prospection du sous-sol ?

Pour rechercher des gisements de géothermie de moyenne profondeur, entre 1 000 et 2 500 m de profond, où l'eau peut naturellement atteindre des températures supérieures à 100 °C. Cette eau très chaude peut alors être directement exploitée dans un réseau urbain, le but étant de chauffer les habitations avec la chaleur de la terre pour ne plus avoir à utiliser l'électricité, le mazout ou le gaz.

Pourquoi est-ce réalisé sur le territoire français par les Services Industriels de Genève (SIG) ?

La République et canton de Genève se sont engagés dans le développement de la géothermie depuis le début des années 2000 (programme GÉothermies). Les collectivités françaises sont également intéressées par la connaissance de leur sous-sol pour en évaluer le potentiel.

Le bassin géologique genevois étant transfrontalier, les nappes d'eaux souterraines sont partagées.

Elles présentent des enjeux croisés de part et d'autre de la frontière (ressource d'eau potable, potentiel géothermique...). Une coopération était nécessaire et s'est vite imposée pour en avoir une juste compréhension (répartition, informations hydrogéologiques).

Les SIG, établissement public en charge de la fourniture d'eau, d'énergie et de la gestion des déchets pour le canton depuis un siècle, disposent des compétences et de l'expérience pour coordonner cette opération complexe. Les collectivités françaises participent par convention à l'organisation et au financement.

LA RÉALISATION DES MESURES ET LES NUISANCES

Cette campagne de géophysique nécessite-t-elle des forages ?

Non. Il s'agit d'une campagne de prospection du sous-sol, qui consiste à émettre une onde acoustique depuis la surface par camion-vibreux et à enregistrer le temps de retour de cette onde vers des capteurs (des géophones), qui sera différent selon la nature des couches géologiques rencontrées par l'onde.

CADRE DE VIE

Ces opérations peuvent-elles provoquer des dommages aux habitations ?

Non. Les vibrations sont d'une intensité comparable à celle d'un compacteur.

Pourquoi réaliser les opérations de nuit ?

Pour que les vibrations résultant de la circulation automobile ne perturbent pas la qualité du signal renvoyé par les couches souterraines.

Seront-elles bruyantes ?

Oui. Il se peut que des riverains proches entendent du bruit et puissent être réveillés. Mais il sera de courte durée et s'éloignera rapidement. Les camions-vibreurs émettent des ondes durant une période d'environ 1 minute tous les 20 mètres. Le bruit s'éloignera donc très rapidement et cessera après 15 minutes environ.

LE PASSAGE DES CAMIONS

La circulation sera-t-elle perturbée ?

Oui, des alternats pourront être mis en place en agglomération ou dans des rues étroites, mais aucune coupure de circulation n'est envisagée. Chaque camion sera signalé à l'avant et à l'arrière par des véhicules de balisage.

Des arrêtés spécifiques de circulation et de voirie seront pris par les autorités. Les camions respecteront le code de la route.

Les camions ne circuleront-ils que sur des routes et chemins ?

Non, même s'ils seront bien sûr privilégiés. **Les camions doivent vibrer tous les 20 mètres sur des lignes les plus droites possible, séparées de 160 mètres les unes des autres.** Des écarts sont possibles de part et d'autre de ces lignes, mais ils ne peuvent excéder quelques dizaines de mètres d'un côté ou de l'autre.

Les camions auront donc parfois à passer sur des parcelles agricoles, des parkings publics, des espaces extérieurs de copropriétés accessibles aux véhicules.

Est-il possible de négocier les endroits du passage par rapport à la carte théorique pour minimiser les dommages, voire de refuser le passage du camion sur son terrain ?

Oui. Avant le passage du camion, la société Athémis France contactera chaque propriétaire, public ou privé. Elle montrera sur une carte la ligne théorique que doit suivre le camion sur la parcelle, expliquera les conditions de bonne acquisition des données, et pourra discuter avec le propriétaire des écarts possibles sur la parcelle afin de minimiser, voire supprimer les risques de dommages sans compromettre la qualité des mesures.

Une autorisation de passage, assortie des conditions négociées, sera signée par les deux parties.

Toutes précautions seront donc prises pour trouver le meilleur compromis. Mais il n'y aura aucune obligation.

Les propriétaires et exploitants des parcelles agricoles seront-ils indemnisés d'éventuels dommages ?

Oui, par l'application du barème départemental d'indemnisation des dommages aux cultures.

LA POSE DES CAPTEURS

Où seront posés les capteurs ?

Sur des lignes séparées de 160 mètres les unes des autres, sur des voies publiques et dans des propriétés publiques et privées (jardins, par exemple). Aucun capteur ne sera placé en intérieur. 20 mètres sépareront les capteurs sur chaque ligne.

Est-il possible de négocier les lieux de pose des capteurs par rapport à la carte théorique, voire de refuser le passage du camion sur son terrain ?

Oui. La société Athémis France contactera chaque propriétaire, public ou privé. Elle montrera sur une carte le lieu de pose des capteurs sur la propriété, expliquera les conditions de bonne acquisition des données, et pourra discuter avec le propriétaire des déplacements possibles du ou des capteurs sans compromettre la qualité des mesures.

Une autorisation de passage, assortie des conditions négociées, sera signée par les deux parties.

Toutes précautions seront donc prises pour trouver le meilleur compromis. Mais il n'y aura aucune obligation.

PLANNING DES OPÉRATIONS :

- **Juillet 2021** : Passage des topographes, qui viendront matérialiser la position des capteurs aux emplacements indiqués sur l'autorisation de passage.
- **Fin août 2021** : Pose des capteurs (environ 2 000 par jour).
- **13 septembre 2021** : Début de l'acquisition avec l'entrée en jeu des camions-vibreurs.

Les camions passeront donc entre 10 et 15 jours après la pose des capteurs et ces derniers seront ramassés entre 5 et 10 jours après le passage des camions.

Les dates de chacune de ces opérations varieront suivant la localisation du chantier entre le Pays de Gex et ceux du Genevois. La société Athémis France, qui suivra les travaux, pourra communiquer un planning plus précis en fonction de la progression des opérations.



Utiliser la chaleur infinie de la terre

La géothermie représente un immense potentiel énergétique, naturel, local et écologique.



Locale

Disponible et exploitable localement, la géothermie contribue à accroître notre indépendance énergétique.



Renouvelable et continue

Gérée de manière efficiente et durable, la chaleur terrestre est inépuisable et renouvelable. Disponible 24h/24 et 365 jours par an, elle ne dépend pas du moment de la journée, des conditions climatiques ou de la saison.



Propre

La géothermie ne produit ni substances polluantes ni déchets. Elle fournit de l'énergie avec très peu d'émissions de CO₂.

Qu'est-ce que la géothermie ?

Dans le sous-sol, la température augmente en moyenne de 30°C par kilomètre. L'eau qui parfois s'y trouve atteint plus de 100°C à 3000 m de profondeur. La géothermie consiste à exploiter cette ressource sous forme de chaleur ou pour produire de l'électricité. Elle représente un immense potentiel, naturel, écologique et infini.

Le programme GEothermies

GEothermies vise à améliorer la connaissance du sous-sol du Grand Genève et à élaborer le cadre institutionnel favorable au développement de cette énergie. Piloté par l'Etat de Genève, ce programme est financé et mis en œuvre par SIG en partenariat avec les intercommunalités françaises limitrophes. **Il est articulé en trois phases : la prospection, l'exploration par forage et l'exploitation.**



Camion vibreur et capteur «géophone» utilisés lors de la phase de prospection.

Un avenir durable pour le Grand Genève

La géothermie joue un rôle clé dans la réussite de notre transition énergétique.



Une stratégie globale qui dépasse les frontières

Le Conseil d'Etat du canton de Genève a déclaré en 2019 l'urgence climatique. Par cet acte fort, le canton affirme sa volonté de passer à une société post carbone. Cette volonté politique s'inscrit dans le cadre d'une transition écologique globale qui vise à offrir un environnement plus durable et résilient à nos générations futures. Côté France, l'ensemble des collectivités s'est doté d'un plan climat air énergie territorial. Ce document fixe les grandes orientations de développement d'un mix énergétique local et renouvelable.

L'objectif pour 2050 est de diviser par 2 les consommations d'énergie et de couvrir les besoins avec les ressources renouvelables locales, dont la géothermie est une composante.

Des objectifs clairs

- Conserver et développer les ressources naturelles locales (solaire, hydraulique, éolien, biomasse, géothermie).
- Diminuer la consommation des bâtiments pour une meilleure efficacité énergétique.
- Réduire les gaz à effet de serre.

Une campagne de prospection du sous-sol du Grand Genève pour mieux connaître nos ressources locales.

À l'automne 2021, une campagne de mesures géophysiques sera déployée sur le territoire genevois et la région transfrontalière. Elle s'inscrit dans le programme GEothermies et vise à cartographier le sous-sol afin de confirmer son potentiel géothermique. Des camions vibreurs parcourront le territoire frontalier pendant 8 semaines durant la nuit (le temps de passage est estimé à 15 minutes). Ils collecteront des données essentielles au développement de cette énergie.

Où?
Le territoire genevois et la région transfrontalière.

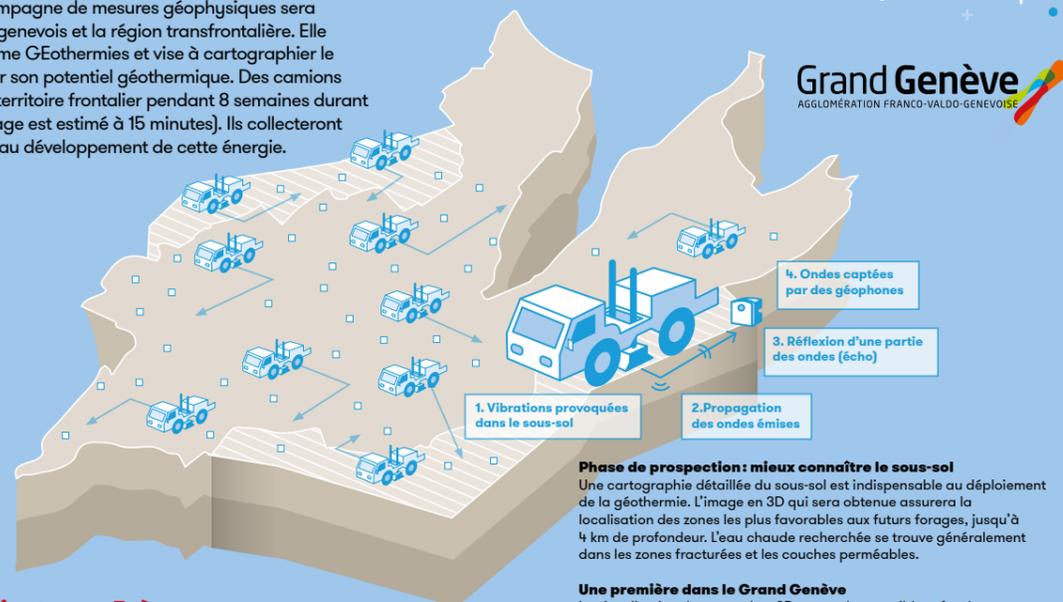
Quand?
À partir de septembre 2021
De 21 h à 6 h du matin.

Comment?
Un seul passage du camion devant chez vous.
Les nuisances sonores ne durent que 15 minutes.

Complète
Cartographie de 187 km² du territoire du Grand Genève.

Efficiente
11 camions vibreurs simultanément en opération dans différentes zones du territoire frontalier.

Brève
8 semaines de déploiement environ, entièrement de nuit. Le passage d'un camion ne dure que quelques minutes.



Phase de prospection : mieux connaître le sous-sol
Une cartographie détaillée du sous-sol est indispensable au déploiement de la géothermie. L'image en 3D qui sera obtenue assurera la localisation des zones les plus favorables aux futurs forages, jusqu'à 4 km de profondeur. L'eau chaude recherchée se trouve généralement dans les zones fracturées et les couches perméables.

Une première dans le Grand Genève
La visualisation du sous-sol en 3D est rendue possible grâce à de nouvelles technologies pointues déployées en surface. Tous les 20 mètres, des ondes sont transmises dans le sol par une large plaque, fixée à un camion, qui vibre pendant une minute. Les échos sur les couches géologiques sont mesurés par des capteurs et renseignent les géologues sur la nature du sous-sol.

CADRE DE VIE

la Maison du Salève Le plaisir des découvertes

Entre Genève et Annecy, la Maison du Salève vous accueille dans un cadre champêtre sur la commune de Présilly, au pied du Salève. Lieu culturel vivant, la Maison vous propose de visiter ses expositions et de découvrir le Salève par le biais d'animations nature, de visites guidées, de balades et de conférences. Venez vous retrouver en famille ou entre amis et ressourcez-vous en pleine nature !

Les rendez-vous à ne pas manquer !

- Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins : les 26 et 27 juin. Redécouvrez votre territoire grâce à des visites participatives proposées par les habitants eux-mêmes et partagez un moment d'échange unique.
- Un programme d'animations printemps-été à retrouver sur le site : www.maisondusaleve.com

Une éco-boutique

Produits locaux, librairie, carterie, papeterie, jeux pour enfants... Vous trouverez à coup sûr votre bonheur. Profitez également de l'espace café ou du jardin pour faire une pause. Nouveau ! Les produits de la boutique sont aussi accessibles en click & collect.



Des questions ?

Quelles sont les nuisances provoquées par le passage des camions vibreurs ?

Cette campagne de mesures ne cause pas de nuisances majeures. Toutefois, au passage du camion vibreur, les riverains peuvent ressentir de **légères vibrations** à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments. Ils peuvent être également gênés par des **nuisances sonores de courte durée (15 minutes)**. Afin de réduire ces nuisances, les camions vibreurs disposent d'une nouvelle technologie permettant de réduire les nuisances sonores et l'intensité des vibrations ressenties à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments.

Est-ce que les vibrations auront un impact sur les bâtiments ?

De par leurs faibles intensités et leurs fréquences, les vibrations n'ont pas d'impact sur les bâtiments ou les infrastructures du sous-sol (respect de la norme suisse SN 640-312A).

En cas de dommages occasionnés sur les champs agricoles ou terrains, que puis-je faire ?

Des dédommagements adaptés en fonction des cultures ou du type de dommages, seront proposés aux propriétaires et exploitants.

M. Dominique Bayle, de la société Athémis France mandatée par SIG répond à vos questions au :

+ (33) 07 60 00 91 31

geophysique.geothermie@athemisfrance.com

Inscrivez-vous sur notre blog : www.geothermies.ch/club

Consultez le site web www.geothermies.ch



athemisfrance.ch - photos: D. Magagnoli

Réservations et contact

La Maison du Salève
775 route de Mikerne 74160 Présilly
Tél. (+33) 04 50 95 92 16 - info@maisondusaleve.com
À noter : toutes nos animations sont sur inscription. Suivez-nous sur les réseaux !



SM3A TRAVAUX CHÂTELAINES

Arve : dès cet été, le SM3A va lancer d'importants travaux pour réduire le risque inondation et améliorer les fonctionnalités écologiques de la rivière.

En tant que gestionnaire des cours d'eau du bassin versant de l'Arve, le SM3A – Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents – lance un important chantier sur la digue de la Châtelaine, située sur la rive droite de l'Arve.

L'ouvrage nécessite d'être conforté et mis aux normes afin de permettre une protection optimale en cas de crue d'occurrence centennale (qui a une chance sur 100 de produire chaque année). Aujourd'hui, il protège des inondations 102 logements, 21 entreprises et 6 établissements recevant du public.

Le secteur, considéré « à fort potentiel de restauration morphologique », ouvre des possibilités importantes de renaturation, que le SM3A va saisir. En effet, les fonctionnalités éco-morphologiques de l'Arve sont fortement dégradées, et, en redonnant un caractère plus naturel à la rivière, le syndicat va permettre au cours d'eau non seulement de se réguler seul, mais également de s'autoépurer.

En intégrant des objectifs relevant à la fois de la sécurité des personnes et des biens et de la qualité des milieux alluviaux alpins, le SM3A inscrit cette action dans le cadre de la compétence GEMAPI – GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – qu'il exerce depuis 2017 sur tout le bassin versant.



À propos du SM3A

Syndicat d'élus au service du territoire, le SM3A est un établissement public créé en 1994, gestionnaire du domaine public fluvial de l'Arve, qui s'étend sur 93 communes réparties sur 2 communautés d'agglomération, 9 communautés de communes et 2 syndicats. Le bassin versant de l'Arve représente un territoire de 2 164 km², du Mont-Blanc à la frontière suisse, soit près de la moitié de la superficie de la Haute-Savoie, pour une population de plus de 350 000 habitants.

Avec un très fort caractère montagnard, le bassin versant est très contrasté. Il culmine à 4 810 m avec 60 %, du territoire situé au-dessus de 1 000 m d'altitude (5 % en glace). Depuis 2017, le syndicat exerce la compétence GEMAPI sur tout le bassin versant de l'Arve, par transfert de ses membres. Le SM3A agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations dans le cadre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Amalia Carreira,
chargée de communication - SM3A

LA BIBLIOTHÈQUE

RÉSEAU INTERMÈDE

Notre coup de cœur lecture

Dans le cadre de notre réseau Intermède, nous souhaitons valoriser la lecture auprès de nos administrés et nous proposons de vous faire part, à chaque numéro du BIME, du coup de cœur lecture de l'un de nos élus.

Pour ce numéro, Aline Legendre, conseillère municipale, nous livre ses impressions sur un ouvrage qu'elle a lu et qu'elle vous propose de retrouver dans les bibliothèques du réseau Intermède :

J'ai appris à lire à 50 ans d'Aline Le Guluche.

Comme beaucoup de lecteurs, j'ai découvert le récit vécu de cette auteure lors d'une émission télévisée sur France 2 (Télématin).

Cette histoire m'a interpellée et j'ai essayé de dénicher ce fameux livre, que j'ai dû commander car, après cette émission, il était déjà en rupture.

J'ai été sensible à ce parcours de vie parsemé de difficultés et de non-dits, et surtout à la manière de s'en sortir de cette femme pleine de courage et de fierté.

Durant ses 50 premières années, elle n'a jamais laissé transparaître ses difficultés, son illettrisme, jusqu'au jour où elle a eu le courage d'affronter la réalité et de se prendre en main.

Cette histoire nous montre que nous pouvons nous en sortir si nous mettons tout en œuvre pour y arriver ; la victoire n'en est que plus belle.

Une histoire sociale et humaine très prenante et qui nous fait prendre conscience des difficultés que l'on peut rencontrer tout au long d'une vie quand on manque d'instruction (lire et écrire, notamment).

À lire absolument !

Aline Legendre,
conseillère



**POUR AIDER
LA BIBLIOTHÈQUE
À AMÉLIORER SES SERVICES,
PARTICIPEZ AU SONDAGE**

(VOIR L'ENCART INSÉRÉ
DANS CE BIME)

LA CHASSE AUX ŒUFS



Ce qui devait être un événement inédit à Étrembières !

À l'initiative de la commission animations village, une chasse aux œufs devait être organisée le samedi 27 mars 2021 au profit des enfants de l'école publique et laïque Jean-Jacques Rousseau, dans le parc de Bois Salève, au Pas de l'Échelle.

Cette animation prévue de longue date a été régulièrement remaniée dans son organisation au fil de l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid-19, pour aboutir jeudi 25 mars à la décision difficile de devoir l'annuler.

Jusqu'au bout, toute l'équipe a cru à cet événement et s'est investie dans sa préparation !



Après l'annonce, le 31 mars dernier, des nouvelles mesures de confinement par notre président Monsieur Emmanuel Macron, la commission animations village a rebondi en décidant de distribuer, dès le vendredi 2 avril, à l'école Jean-Jacques Rousseau, les chocolats généreusement offerts par notre partenaire **Migros Étrembières** (les quantités manquantes ont été offertes par la municipalité), afin que chaque enfant puisse repartir avec son lapin et ses œufs en chocolat.

Cette action a permis d'associer la tombola organisée par l'APE (association des parents d'élèves) – et dont les lots étaient de grands lapins en chocolat offerts par **Migros Étrembières** – à une chasse aux œufs préparée par l'équipe pédagogique au profit de tous les enfants de l'école.

Nous remercions les membres de la commission animations, l'équipe pédagogique, le personnel périscolaire, les services techniques de la commune, la commune et, surtout, notre partenaire, qui nous a gracieusement offert la majorité des chocolats distribués dans l'enceinte de l'école.

Soyez assurés que l'équipe de la commission animations village met toute son énergie à vous concocter des événements festifs et novateurs.

Mais ce n'est que partie remise, la chasse aux œufs est d'ores et déjà reprogrammée pour 2022 !

Aline Legendre,
conseillère,
et Sophie Toinet-Maréchal,
adjointe

Figurines décorées
par les enfants de l'école



ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNELS

Depuis le 1^{er} juillet 2020, les engins de déplacement personnels (EDP) avec moteur, dont font partie les trottinettes électriques, sont soumis à des équipements obligatoires et doivent circuler sur les pistes ou voies cyclables. À défaut de celles-ci, la conduite se fait sur la voie de circulation. Les trottoirs ne sont pas autorisés, sauf moteur éteint. La vitesse ne peut dépasser les 25 km/h. Le conducteur doit être seul sur l'engin et être âgé de plus de 12 ans. L'usage d'un téléphone tenu en main ou le port à l'oreille de tout dispositif audio sont interdits.



RODÉOS URBAINS

Depuis la loi du 3 août 2018, le rodéo urbain, qui consiste à faire des acrobaties ou des courses de vitesse avec un véhicule motorisé, est un délit passible d'un an de prison et de 15 000 € d'amende.

La confiscation du véhicule, la suspension du permis de conduire ou son annulation, ou l'obligation d'effectuer un stage de sensibilisation à la sécurité routière ou du travail d'intérêt général sont des peines complémentaires possibles.

Outre le trouble de voisinage important que cela entraîne avec un bruit assourdissant, les rodéos sont aussi source de blessures légères, voire mortelles lorsque l'engin n'est plus maîtrisé.

Caroline Caillé et Thierry Calloud,
policiers municipaux



PRÉSENTATION DU CONSEIL ADMINISTRATIF ET DU CONSEIL MUNICIPAL DE VEYRIER

Passons donc un peu la frontière pour mieux connaître les équipes qui composent le conseil administratif et le conseil municipal de Veyrier. Si vous voulez bien nous suivre...

Les dernières élections municipales en Suisse ont eu lieu à la même période que dans notre pays.

Le premier tour de l'exécutif s'est tenu le 15 mars 2020, au terme duquel Aline Tagliabue (liste Veyrier-Ensemble) a d'emblée été élue maire, pour la législature 2020-2025, avec 2 195 suffrages. Cette éducatrice de 55 ans a été conseillère municipale de 2015 à 2019. Elle a également remplacé à l'exécutif, dès l'été 2019, Sophie Luthi.

Ses dicastères sont la petite enfance, les écoles, **le social** et les sports, **la culture** et la communication, **la promotion environnementale**, les transports publics et l'information.

Le 1^{er} juin 2021, son suppléant, Jean-Marie Martin, 61 ans, lui succèdera en tant que maire. À la ville, il est conseiller clientèle dans le secteur bancaire ; dans la vie politique, il a été, dès 2015, conseiller municipal PDC (parti démocrate-chrétien). Il a également été vice-président du conseil municipal à Veyrier, de 2017 à 2018, avant de le présider, de 2019 à 2020.

Ses dicastères sont **la finance**, **la sécurité** – les pompiers, la police municipale –, **l'administration communale**, la promotion économique, les parkings et les Grands Esserts.

Le 3^e membre du conseil administratif est Christian Robert, ancien pharmacien cantonal et conseiller municipal PLR (parti libéral-radical) à Veyrier de 2011 à 2020. Ses dicastères sont : **les constructions et l'aménagement du territoire**, la gestion des bâtiments, le plan directeur communal, les routes et espaces verts et la gestion des déchets.

Le 15 mars 2020, le conseil municipal a également été renouvelé et s'est officiellement installé le 2 juin 2020. Huit nouveaux conseillers, issus des 5 partis représentés, sont venus compléter ses rangs. Voici ses membres :

Pour le PLR (parti libéral-radical) :

Mme Mélina Barras Cave (nouvelle élue)
M. Florian Barro (nouvel élu)
M. Laurent Bernheim
Mme Marianne Cherbuliez
M. Olivier Duc
Mme Barbara Gremaud
Mme Claude-France Matthey
M. Alain Pautex

Pour Veyrier-Ensemble :

Mme Anne Batardon
M. Jacques Charles
M. Jean-Louis Gämperle
M. Joël Jousson
M. Sinan Kapanci
M. Serge Luisier (nouvel élu)
M. Serge Zanicoli

Pour les Socialistes-les Vert.e.s :

M. Jean-Michel Baldin (nouvel élu)
Mme Maude Bessat
Mme Marie-Lourdes Desardouin
M. Bernard Pinget
M. Xavier Treyvaud (nouvel élu)

Pour le PDC (parti démocrate-chrétien) :

Mme Florianne Maye (nouvelle élue)
M. Charles Hutzli
M. Max Müller

Pour les Vert'Libéraux :

Mme Marielena Gautrot (nouvelle élue)
M. Cédric Zufferey (nouvel élu)

Claude-France Matthey présidente,
Xavier Treyvaud, vice-président,
Max Müller, secrétaire,
Serge Luisier, vice-secrétaire,
et Marielena Gautrot, membre,
composent le bureau du conseil municipal.

Martine Urli

Le fonctionnement politique local de nos voisins diffère relativement du nôtre. Faisons donc un petit rappel.

Les législatures sont de 5 ans. Les communes comptent un organe exécutif – le conseil administratif – et un organe délibératif – le conseil municipal. Leur composition varie en fonction de la taille de la commune. Dans celles de plus de 3 000 habitants, comme Veyrier (où 11 947 habitants ont été recensés au 17 août 2020), le conseil administratif comporte 3 membres. Ceux-ci occupent la fonction de maire par roulement. La passation se fait chaque année au 1^{er} juin.

Le conseil municipal de Veyrier, quant à lui, est composé de 25 membres et d'un bureau formé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire.

Le rôle de l'exécutif est, en résumé, de diriger l'administration municipale, de définir les projets et leur priorité, d'établir les budgets et comptes communaux. Le conseil municipal, entre autres fonctions, vote les crédits nécessaires à la réalisation des projets, les budgets et les comptes de la commune, adopte des règlements.



De gauche à droite, Christian Robert, Aline Tagliabue et Jean-Marie Martin.

MANIFESTATIONS FRANCO-SUISSES POUR COMMÉMORER LE PASSAGE DES SPAHIS

Il y a quatre-vingts ans, les 20 et 21 janvier 1941, un événement d'une portée considérable se déroula à Veyrier et à Étrembières : le rapatriement en France du 7^e Régiment de spahis algériens internés en Suisse fin juin 1940. Encerclés par des forces mécanisées allemandes supérieures, les spahis, qui se déplaçaient sur leurs petits chevaux Barbe, n'eurent pas d'autre alternative que d'entrer en Suisse après avoir livré d'âpres combats dans la région de Saint-Hippolyte, Maïche et Damprichard (département du Doubs).

Plus de 42 000 hommes subirent un tel sort, dont 12 000 Polonais qui se battaient aux côtés des troupes françaises du 45^e corps d'armée de forteresse.

Internés dans des localités proches du lac de Neuchâtel, les soldats français furent rapatriés en janvier 1941 à la suite d'un accord intervenu entre la France de Vichy et le Troisième Reich.

Arrivés en train gare de Satigny en provenance d'Yverdon, plusieurs détachements de spahis se dirigèrent à pied vers Veyrier en traversant la campagne genevoise par Aire-la-Ville, Bernex, Plan-les-Ouates, Drize, Troinex. Ce fut un spectacle unique de voir ces longs détachements de soldats menant leurs chevaux par la bride. De nombreux Genevois étaient venus les saluer avant leur retour en France. À Veyrier, une collation leur fut offerte par les habitants de la commune. Les spahis traversèrent le village pour se diriger vers la douane. Au Pas de l'Échelle, une foule nombreuse les attendait. Au son de la fanfare du 27^e B.C.A., les spahis franchirent la frontière où une compagnie de chasseurs alpins rendait les honneurs. Ils s'engagèrent sur la route en direction d'Étrembières, puis d'Annemasse.

C'est là que le régiment rassemblé embarqua par le train en direction de Marseille avant d'être transféré à Alger, où il fut dissous. C'est ainsi que furent rapatriés 1 012 spahis avec leurs 747 chevaux.

La presse locale et nationale suisse et française rendit compte largement de cet événement, illustré par de nombreuses photos et relayé par les actualités cinématographiques.

Aujourd'hui, que reste-t-il dans la mémoire collective de ce fait historique ? Peu de choses, en réalité.

C'est pour remédier à cette lacune que l'association La Mémoire de Veyrier a proposé aux communes d'Étrembières et de Veyrier d'organiser, avec leur soutien, un événement commémoratif en mai 2022. Deux panneaux d'information seront dévoilés, l'un à Veyrier devant la salle communale, et l'autre au Pas de l'Échelle, sur le mur en face de la douane. La cérémonie pourra être agrémentée par la présence de détachements du 1^{er} régiment de spahis de Valence et du 27^e B.C.A. cher au cœur des Hauts-Savoyards. Des contacts ont également été pris pour la venue d'associations



de reconstitutions historiques présentant des uniformes et du matériel de cette époque.

En outre, une exposition photographique consacrée à l'internement et au rapatriement des spahis est d'ores et déjà programmée à l'espace culturel La Mansarde en septembre prochain, avec présentation inédite d'un film retraçant cet événement retrouvé aux Archives fédérales suisses.

Tout est, bien entendu, conditionné par l'évolution favorable du contexte sanitaire.

Ces deux manifestations permettront, sans aucun doute, de conforter l'amitié franco-suisse et de rappeler certains aspects de notre histoire commune.

Pierre Bosson,
Mémoire de Veyrier



DU MOUVEMENT À LA MAIRIE !

Dès la constitution du nouveau conseil municipal, une réflexion de la municipalité sur l'organisation du pôle administratif de la mairie a eu lieu, en tenant compte de différents facteurs :

- Besoins des habitants ;
- Méthode de travail des élu-e-s ;
- Amélioration des conditions de travail du personnel.

S'en est suivi un audit effectué par la société Mozeact. Souvent, le mot audit inquiète, associé à tort à licenciement, restructuration, ce qui n'était nullement l'intention de la nouvelle municipalité. Notre souhait était de définir les tâches, afin d'améliorer le service rendu aux habitants et faire avancer les projets communaux.

De cet audit, il en est découlé :

- Une précision et une redéfinition du contenu des postes, avec les formations adaptées ;
- L'embauche d'une directrice adjointe, en soutien à l'actuel directeur général des services ;
- Un réaménagement des bureaux, tant à l'étage qu'au rez-de-chaussée de la mairie, pour une meilleure optimisation de l'espace, en attendant une refonte complète du bâtiment mairie.

Les horaires de la mairie sont également revus et modifiés. Nous pourrions vous accueillir aux jours et horaires suivants :

- Lundi - mardi** 13 h 30/17 h 30
- Mercredi** 9 h 00/12 h 00 - 13 h 30/17 h 30
- Jeudi** 13 h 30/18 h 30
- Vendredi** 9 h 00/12 h 00 - 13 h 30/16 h 30

CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE de votre mairie

À COMPTER DU LUNDI 03 MAI 2021

La mairie d'Etrembières propose de nouveaux horaires d'ouverture au public :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h00	
Jeudi		13h30 - 18h30
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 16h30

Etrembières

DES REMPLACEMENTS ET UNE CRÉATION DE POSTE AU SERVICE TECHNIQUE !

Sous la houlette de Tony Sartorio, responsable du service technique, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux agents :



Dzevat Dalipi
agent polyvalent au service propreté urbaine (création de poste)



Nicolas Choffel
agent polyvalent au service voirie - bâtiment



Anny Martin,
mairie

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Marianne Langlois au poste de directrice adjointe, que nous avons eu le plaisir d'accueillir début mai 2021 à la mairie d'Étrembières.



Antoine Bochet
agent polyvalent au service espaces verts

FACEBOOK

Année 2020. M'investir dans la vie communale est devenu une évidence, comme un héritage familial. Il est certain que l'engagement et l'implication de mon père, Hervé, ont tracé une voie spéciale pour moi. Mais comment ? Comment apporter ma pierre à l'édifice ? Comment me rendre utile et participer au travail communal ?

Passionnée de communication et utilisatrice des divers réseaux sociaux, j'ai eu le désir de faire entrer ma commune dans l'ère moderne de la communication. Il fallait compléter la palette des outils traditionnels utilisés par la commune et, surtout, s'adapter à la digitalisation de notre société. Que l'on soit adepte ou pas de cette transformation, elle est bien présente et nous devons nous servir de ces nouveaux outils pour être visibles, notamment auprès des nouvelles générations, particulièrement connectées. Cet outil se doit d'être correctement utilisé, il est d'ailleurs encadré par une charte d'engagement. Il permet d'être au courant de l'activité de la commune d'une manière quasi instantanée et directe.

J'ai voulu ainsi créer un lien plus étroit entre la mairie et ses administrés. Voilà comment et pourquoi est née la page Facebook Étrembières.

Elle se veut être un lieu de partage et d'échange, où vous pouvez retrouver les diverses actualités de la commune, les événements prévus, des alertes infos, entre autres. Début février, une nouvelle rubrique a vu le jour : Zoom sur nos commerçants locaux. Véritable clin d'œil à un métier dans lequel j'ai toujours baigné ! Ma volonté, à travers cette rubrique, est de mettre en lumière les commerçants d'Étrembières, qui se battent chaque jour pour survivre à cette terrible période traversée par tous depuis plus d'un an. La pandémie népargne personne, aucune activité.

Salons de coiffure, pizzerias, instituts de beauté, épiceries, tous ont dû adapter leur activité au contexte sanitaire très tendu. Les commerçants sont à la fois les poumons et le cœur de la vie d'une commune comme la nôtre. Ils donnent une dynamique, un rythme à notre quotidien.

L'objectif de ces rencontres était donc de leur donner un peu de visibilité et de lumière via notre page Facebook.

Cette page a été créée pour vous et elle prend vie grâce aux interactions qu'elle génère. J'aurai toujours à cœur de mettre en avant notre belle commune d'Étrembières, dans laquelle j'ai toujours vécu. Il en va de mon investissement personnel et de ma responsabilité de conseillère municipale.

La mairie m'a confié la gestion de cette page. Je suis accompagnée et épaulée par les membres de la commission info-communication (Laurence Déramé, Célia Garofalo, Aline Legendre et, bien évidemment, madame la maire, Anny Martin), et je mets un point d'honneur à faire vivre cette page Facebook autant qu'elle le mérite.

Année 2021. Aujourd'hui, j'ai trouvé comment m'investir dans la vie communale. J'ai trouvé ma place et j'en suis extrêmement fière !

Cindy Hadamar,
conseillère



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ET LAÏQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU



L'association des parents d'élèves de l'école d'Étrembières regroupe des parents bénévoles qui souhaitent s'investir pour l'école et, surtout, pour les enfants. Le but de l'association est de récolter des fonds afin de financer les sorties et projets scolaires : ski, classe verte, spectacles, événements ludiques, etc.

Sans le soutien de tous les habitants de la commune, les enfants ne pourraient pas profiter de sorties ou activités qui sortent un peu du cadre scolaire. Nous vous remercions chaleureusement de l'accueil que vous nous avez réservé de nouveau cette année !

Lorsque les conditions sanitaires le permettront, nous nous réunirons de nouveau à la salle des Bleuets. En attendant, nous nous retrouvons en virtuel et nous sommes disponibles par e-mail.

Vous trouverez les détails sur notre page Facebook.



Comité APE



CM 1



Maternelle

Pour nous contacter :

APE Étrembières
197 rue des Chamois
74100 Étrembières

E-mail : ape.etrembieres@gmail.com



Suivez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/apeetrembieres



L'ÉCOLE DE FOOT D'ÉTREMBIÈRES

Une nette avancée pour l'École de Foot d'Étrembières

Cette année, malgré l'épidémie qui nous impacte, nous avons réussi à nous adapter.

En effet, en dépit de la crise sanitaire, notre école a pris de l'ampleur :

Le nombre d'adhérents est passé de 30 à 50.
Le nombre d'entraîneurs est passé de 6 à 12.

Merci à tous les sportifs qui ont rejoint notre club !

Même si, crise oblige, ce sera bel et bien une année sans compétitions jusqu'à la fin de la saison sportive !

Toutefois, nous envisageons de créer **une section seniors loisirs** ouverte aux Étrembiétoises et Étrembiétois, et nous étudions le projet de création **d'une équipe féminine** pour l'année prochaine.

Nous nous projetons d'ores et déjà en septembre prochain, en prévoyant de nous impliquer davantage dans la vie événementielle des Étrembiétois.

Nous tenons à vous remercier de votre soutien.

Bien cordialement,

Yannick Moretton
vice-président/trésorier

TRIBUNE LIBRE

ENSEMBLE POUR ÉTREMBIÈRES

Depuis janvier 2021, j'ai réintégré le conseil municipal en tant qu'élue de l'opposition à la suite de la démission de Madame Emmanuelle Lebeurre, notre tête de liste. En effet, ayant fait partie de l'ancienne équipe, j'ai déjà œuvré pendant six ans pour l'équilibre et le bien-être de la commune et j'ai acquis une certaine connaissance dans le fonctionnement de celle-ci.

C'est pour cette raison que je veillerai, en tant que membre de l'opposition, à ce que les valeurs que nous avons défendues pendant notre campagne soient respectées. J'approuverai toutes les décisions qui me semblent justes et je n'hésiterai pas à donner mon avis en cas de désaccord.

J'ai décidé de travailler en bonne intelligence avec la nouvelle municipalité pour les 5 années à venir.

Ma priorité, pendant tout ce mandat, sera avant tout le bien-être et le bien vivre ensemble au sein de notre commune.

Une attention particulière sera mise sur la propreté et le respect des autres.

À l'issue de ma nomination au sein du conseil, j'ai demandé à ce que l'on m'attribue les commissions suivantes :

- Animation du village
- Bibliothèque
- Commission scolaire

Je m'impliquerai avec force dans ces commissions, pour lesquelles j'ai déjà travaillé.

Vous pouvez me contacter en déposant vos besoins ou vos doléances dans une bannette attitrée à la mairie.

Émilie Baud,
conseillère

ÉTREMBIÈRES AVENIR

Liste Étrembières Avenir : bilan de première année
Une collaboration constructive et efficace avec l'équipe municipale.

Le 28 juin 2020, vous avez été 28,92 % d'électeurs à faire confiance à notre « jeune » liste : nous sommes heureux de vous faire part de nos implications.

Au sein des commissions, nous avons proposé de nouveaux projets pour votre commune :

• Commission info-com :

- Nous avons participé à la création d'une page Facebook.
- Nous avons créé un encart « spécial jeunes », intégré au *BIME* (*Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières*).
- Nous avons initié le premier article dans la nouvelle rubrique « Notre coup de cœur lecture ».

• Commissions associations, animation village et culture et patrimoine :

- Proposition d'une marche aux flambeaux lors de la Forêt Magique de novembre 2020.
- Proposition d'un événement inédit sur Étrembières, une chasse aux œufs, qui devait se tenir le 27 mars dernier.

Nos propositions ont été validées, mais les manifestations prévues ont dû être annulées en raison des contraintes sanitaires liées à la Covid-19 ; mais elles seront reconduites.

• CCAS :

- Nous avons présenté notre projet de création d'un conseil municipal des jeunes.

Conseil municipal :

En séance du 9 novembre 2020, nous avons proposé la rédaction d'une **convention d'occupation du domaine public** à destination d'un maraîcher qui livre ses produits sur notre commune depuis plusieurs années, et ceci afin d'encadrer et de légaliser cette activité.

Cette proposition a été étudiée, validée et a fait d'objet d'une convention établie en français et en portugais, qui a été votée au conseil municipal le 12 avril 2021.

Annemasse Agglo :

Nous avons été nommés, sur proposition d'Anny Martin, à la commission culture, loisirs et sports pour Aline (participation à la première réunion le 30 mars) et à la commission sociale pour Yannick.

Aline a participé au comité de pilotage du projet musical Conservatoire de musique le 16 mars dernier.

Le rôle des commissions étant d'effectuer un travail préparatoire et d'étudier des projets avant validation en conseil communautaire.

Organismes extérieurs :

Yannick a participé aux séances du SIGETA (Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil) et au comité de pilotage de la passerelle du Casino d'Annemasse, sur l'Arve, où il a représenté la commune.

Aline a participé à la présentation de la Maison de l'Habitat, le 15 mars 2021, dans le cadre de la commission logement.

Divers :

Rencontre avec les habitants connaissant des incivilités.
Transmission des remarques et plaintes des administrés en conseil municipal.

Nous vous rappelons que nous pouvons relayer votre parole, alors n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos difficultés, inquiétudes ou autres questions sur la vie dans votre commune. Une bannette nominative nous est attribuée à la mairie.

Avec tout notre dévouement,

Aline Legendre,
Yannick Moretton,
conseillers

DEUX PROJETS D'ENVERGURE POUR LA FAMILLE DESCOMBES !

Impossible de ne pas les remarquer dans le paysage de la commune ! Des travaux impressionnants, qui interpellent les administrés, visibles tant à l'entrée du Pas de l'Échelle que depuis la départementale D1206 en direction de Gaillard.

D'ici juillet 2021, le Water Circus, le plus grand parc de water jump d'Europe, ouvrira ses portes à Étrembières, précédé, selon les autorisations gouvernementales, du lancement de la salle de sport Bly Fit courant juin.

Pour en savoir un peu plus sur les développements de ces activités sur notre commune, la commission info-com a rencontré des membres de la famille Descombes, à l'origine de ces projets.



Impossible de les manquer, les travaux impressionnants sur notre commune sont visibles depuis l'autoroute et la départementale D1206. D'ici à juillet 2021, le Water Circus, plus grand parc water jump d'Europe*, ouvrira ses portes à Étrembières.

Il aura suffi d'une virée entre copains en 2017, un week-end au Frenzy Palace à Torreilles et une bonne dose de folie pour faire naître ce projet d'envergure dans l'esprit de Brandon Descombes. Ajoutons-y un travail méticuleux, familial, une grande dose de détermination et de créativité, et voici qu'un projet digne des plus grandes villes touristiques et modernes vient prendre sa place à Étrembières.

Mais, au fait, ce parc water jump, qu'est-ce que c'est exactement ? Un parc aquatique 3.0 qui s'étend sur plus de 11 000 m², composé de deux bassins tempérés à 25 °C, de 20 rampes de glisse allant de 3,50 à 12,50 mètres de haut, et la possibilité de s'y élancer avec divers matériels fournis (vélos, skis, snowboards, etc.), ou simplement son maillot de bain et une grande dose de courage ! Le parc se divise en deux parties : une partie extrême de water jump « Slip and Fly » de 14 rampes pour ceux qui n'ont pas froid aux yeux. Et une partie familiale « slide », de 6 rampes plus douces, sans sauts, sur lesquelles tout un chacun peut glisser avec des planches de bodyboard.

Vous l'aurez compris, le parc, baptisé Water Circus, se veut être un lieu d'activités à sensations fortes, mais aussi un lieu familial !

Une fois votre entrée acquittée, la partie familiale (attractions de glisse) permet aux plus petits, dès 5 ans, de s'amuser et de surfer en toute tranquillité. Quant à la partie extrême, celle-ci est accessible dès l'âge de 10 ans. Enfin, la partie publique du parc est accessible à tous gratuitement.

Un DJ sera présent pour animer les lieux et vous divertir lors de soirées à thèmes et événements, en partenariat avec le Frenzy Palace (avec lequel le Water Circus s'associera). Toutes ces informations seront communiquées sur les divers réseaux sociaux du parc (Facebook, Instagram et site Internet www.water-circus.com). Vous retrouverez sur place un snack, un bar, l'accueil-billetterie et une boutique qui vous proposera un large choix de produits dérivés à l'effigie du Water Circus. Vestiaires et sanitaires sont également disponibles sur place pour les visiteurs du parc.

Dès le 3 juillet, après plus de 9 mois de travaux, le parc ouvrira ses portes au public. Jusqu'à mi-septembre, le Water Circus sera accessible sans réservation du dimanche au jeudi, de 10 h 00 à 20 h 00, et les vendredis et samedis de 10 h 00 à minuit.

Vous pourrez obtenir vos billets d'accès aux rampes à l'accueil du parc. Un tarif familial vous sera proposé, ainsi qu'un tarif préférentiel pour les habitants de la commune et de l'agglomération. Implanté au 476 route du Pont de zone, un parking gratuit sera à votre disposition à proximité immédiate.

Si vous aussi vous souhaitez faire partie de la Frenzy Family aux côtés de Brandon, Leslie et Yves Descombes, expérimenter ces rampes incroyables ou simplement admirer un spectacle assuré, un seul endroit : le WATER CIRCUS.

Water Circus - SARL Descombes père et fils

Slip and fly : glisser et s'envoler

Slide : glisser

Bodyboard : courte planche de surf allongé ou assis

Snack : coin repas

Frenzy Palace : parc extrême de water jump situé à Torreilles (Pyrénées-Orientales) fondé par Damien Clet, concepteur des rampes, à la tête de la société Frenzy Factory.

* Parc water jump avec réception en piscines tempérées.





Au Pas de l'Échelle, 71 rue de la Gare, la famille Descombes a lancé l'ouverture d'une salle de sport*. De l'association de la première lettre de leurs prénoms – Brandon, Leslie et Yves – est née Bly Fit : la seule salle de sport de la commune, dotée d'un espace intérieur et extérieur aménagé.

Née en 2019, l'idée d'ouvrir une salle de sport sur Étrembières est apparue comme une évidence afin de répondre à une demande de la population et des habitants, qui ne pouvait alors être satisfaite. Le bâtiment autrefois inutilisé s'est aujourd'hui transformé en un complexe moderne, spacieux et convivial, où la pratique du sport sera le maître mot.

Le bâtiment s'étend sur près de 880 m² et se compose de deux étages, ainsi que d'un espace extérieur.

Au rez-de-chaussée, vous trouverez les vestiaires/casiers et sanitaires pour hommes, pour femmes (séparés), ainsi que deux saunas et hammams non mixtes. Un espace de 80 m² dédié aux cours collectifs, un autre espace de 40 m² dédié aux cours de vélos, l'accueil, et un espace restauration de près de 60 m². En partenariat avec l'enseigne Green & Fit Food, une carte de plats sains vous est proposée. Enfin, une boutique dans laquelle vous pourrez retrouver des produits spécialisés (notamment Protéalpes, partenariat 100 % local Haute-Savoie/Savoie) et des produits dérivés en lien avec la salle de sport (sacs, shakers, etc.).

À l'étage, vous trouverez un espace cardio-musculation guidée et libre de 350 m², complété par un espace de 90 m² dédié au cross training intérieur. Du côté de la mezzanine, un espace inédit de 60 m² accueillera vos séances de stretching et de coaching personnel. L'espace extérieur de 300 m² est totalement aménagé pour vos sessions de cross training extérieur et vos séances de musculation guidée.

Dotée de machines haut de gamme, notamment la gamme Technogym, Bly Fit vous propose un ensemble complet de prestations, permettant aux sportifs amateurs comme confirmés de trouver leur bonheur et leur épanouissement. Une équipe de coachs professionnels est à votre disposition lors des cours collectifs et sur plateau afin de vous accompagner et vous guider au mieux.

Deux types d'abonnement sont proposés :

- Un abonnement mensuel basique au tarif de 69,90 €, grâce auquel vous aurez accès à l'ensemble du plateau de musculation et de cardio, sauf au cross training intérieur et extérieur. 4 cours collectifs mensuels sont aussi inclus.
- Un abonnement mensuel complet au tarif de 95 €, grâce auquel vous aurez accès à toute la salle de sport (cross training intérieur et extérieur inclus).

Au vu des conditions sanitaires actuelles, Bly Fit offrira aux 200 premiers abonnés des masques Salomon norme Afnor, spécifiques pour les salles de sport. Des cadeaux seront également offerts aux 100 premiers abonnés et vous aurez la possibilité de rajouter à vos abonnements des cours collectifs à la carte, mais aussi de faire profiter votre entourage d'un parrainage pour une séance d'essai gratuite. Sauna et hammam sont accessibles gratuitement grâce aux abonnements et des casiers sont disponibles à la location à l'année pour faciliter vos déplacements à la salle. Une remise sera effectuée pour les abonnés résidant dans la commune.

Bly Fit vous accueille 7 jours sur 7, de 6 h 00 à 23 h 00. Un parking gratuit (pour véhicules motorisés et non motorisés) est à votre disposition à proximité immédiate. Vous pouvez aussi retrouver l'ensemble de ces informations sur les divers réseaux sociaux de Bly Fit : Facebook, Instagram, site Internet www.bly-fit.com.

Si vous êtes à la recherche d'une salle de sport vous permettant de vous vider l'esprit et de vous défouler, pour oublier les tracas du quotidien et souffler, n'allez pas plus loin, Bly Fit vous ouvre ses portes et vous accueille chaleureusement sur notre commune d'Étrembières.

Bly Fit - SCI Lacroix

* Ouverture prévue fin juin (selon les restrictions gouvernementales).

Cindy Hadamar,
conseillère



ANIMAUX SECOURS LE REFUGE DE L'ESPOIR

Nous avons récemment été alertés par la nombreuse population de chats errants dans le centre de notre village.

Le Refuge de l'Espoir à Arthaz, avec le concours bénévole d'une habitante de la commune, a réussi à capturer la majorité d'entre eux pour vérifier leur état de santé, stériliser les femelles et castrer les mâles. Les chats sociables ont été proposés à l'adoption et ceux devenus trop sauvages relâchés. La totalité de ces chats n'était pas identifiée.

Une population de quelques chats errants peut, en quelques mois, devenir une colonie. Dès l'âge de 5 mois, une chatte pourra faire plusieurs portées par an, mettant au monde 4 à 6 chatons par portée.

Il est nécessaire de limiter leur prolifération car ces chats lutteront, pendant toute leur vie, pour leur survie : ils seront exposés à la faim, au froid, aux bagarres, aux maladies, aux blessures et, parfois, à la cruauté humaine. Quant aux femelles, elles mettront au monde, dans la rue, pendant leur vie durant et plusieurs fois par an, des chatons qui devront, à leur tour, grandir et lutter pour leur survie.

Les campagnes de stérilisation permettent de limiter la prolifération et d'épargner aux futurs chatons une vie d'errance et de misère. Elles pourraient cependant être limitées si les abandons sauvages étaient moins nombreux. Parmi ces chats errants, nombreux en effet sont ceux qui ont vécu, voire grandi dans un foyer, avant d'être jetés dehors sans scrupule. Il s'agit de ce chaton qui a grandi trop vite, de ce chat dont plus personne ne veut quand les familles se déchirent, de celui, encombrant, qui appartient à un proche décédé, de cet autre qui pèse trop lourd lors d'un déménagement, de celui qui coûte finalement trop cher en soins et en nourriture, ou même de celui qui est devenu envahissant, car il réclame trop d'attention.

Rappelons que la castration et la stérilisation sont bénéfiques à la santé de nos boules de poils. Pour les propriétaires qui s'y opposent, ils doivent être conscients de la conséquence de leur choix, de leur responsabilité et de leur participation au développement et à l'entretien de la misère féline.

Il est hélas utile de rappeler que l'abandon d'un animal doit se faire dignement : il peut être confié au Refuge de l'Espoir ou à une association de protection bénévole locale. La cession est gratuite. L'abandon sauvage est, quant à lui, passible d'une peine allant jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

Nous vous invitons à contacter la mairie ou le refuge d'Arthaz si vous identifiez de nouveaux chats errants ou êtes témoins de maltraitance ou d'abandon sauvage. Il faut savoir aussi que le Refuge de l'Espoir intervient 24 h/24 pour tout animal en détresse ou blessé.

Rappelons enfin que l'identification des chats nés après le 1^{er} janvier 2012 est obligatoire, sous peine d'une amende de 750 €.

E-mail : info@animaux-secours.fr

Par courrier : Animaux Secours
284 route de la Basse Arve 74380 Arthaz

Par téléphone : (+33) 04 50 36 02 80

Marie-Thérèse Gruson



MONIQUE RIVOLLET



Monique Rivollet est née le 12 décembre 1923, à Étrembières, à la Maison Blanche. C'est une des dernières personnes nées au Chef-lieu. Elle suivit l'école primaire à Étrembières ; il n'y avait que la rue à traverser. École secondaire en pensionnat à la Présentation de Marie, à Saint-Julien. Elle fut un temps monitrice à Bois Salève, sous l'égide de Mme Rochedieu. C'est à Cluses qu'elle fit ses premiers pas d'institutrice, puis poursuivit ses études pour devenir professeur de comptabilité à Annemasse, école Pigier.

Une fois ses diplômes en poche, elle créa un cabinet d'expertise comptable à Étrembières, avec une quinzaine d'employés. La plupart de ses clients, plus de 200, étaient des commerçants d'Annemasse et de Haute-Savoie.

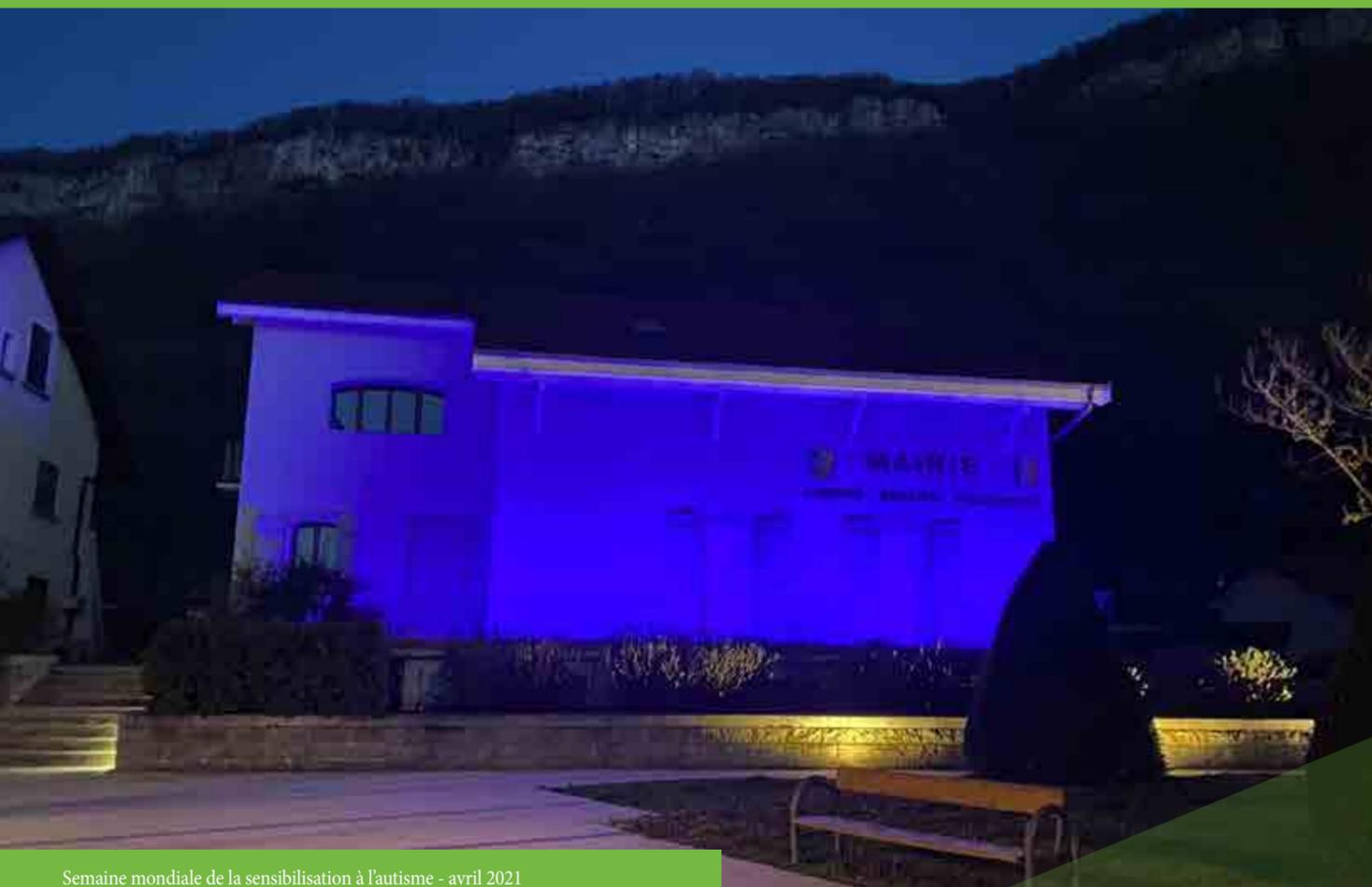
Parallèlement, elle s'engagea dans la vie de la commune, en tant qu'adjointe au maire – alors M. Louis Bosson –, pendant 2 mandats, de 1965 à 1977. L'entente cordiale qui régissait le conseil municipal était telle que les mariages des habitants du Pas de l'Échelle étaient célébrés par M. le Maire, et ceux des habitants du Chef-lieu l'étaient par Monique Rivollet. À sa retraite, elle s'est adonnée à la peinture, participant à plusieurs expositions en France et en Suisse.

Elle s'est également investie dans la vie des paroisses d'Annemasse, assurant les permanences.

Elle a participé activement à la création du Club de la Belle Époque, gérant toute la partie administrative. Elle en a tenu la comptabilité pendant quelques années, et s'acharnait à recruter les premiers adhérents, avec succès. Elle est restée membre du club jusqu'en 2019 et participait régulièrement aux sorties.

Monique Rivollet nous a quittés le 20 mars 2020, dans sa 97^e année, en pleine crise de la Covid-19, et nous n'avons pas pu lui témoigner notre affection à ce moment-là. Nous lui rendons hommage ici, et, bien que le temps passe, sa mémoire est ici honorée.

Jacqueline Lhermitte,
association de la Belle Époque



Semaine mondiale de la sensibilisation à l'autisme - avril 2021

Venez découvrir d'autres saveurs !

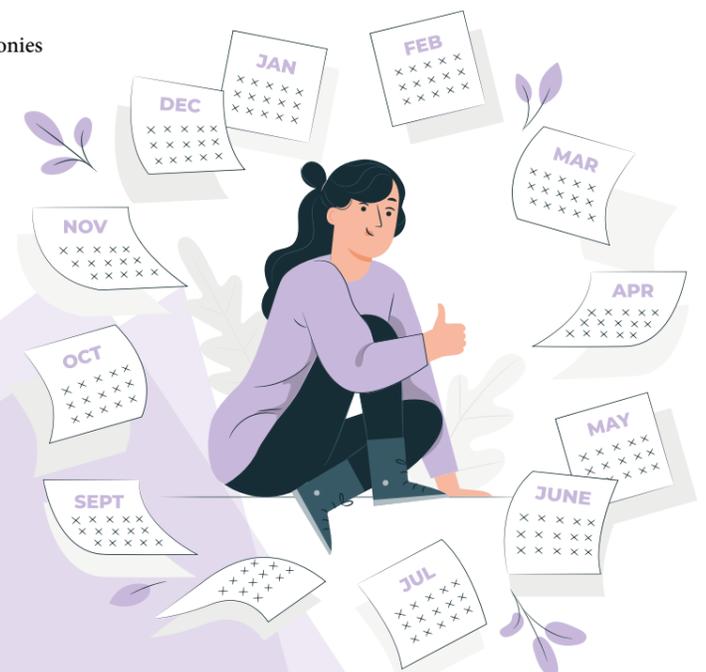
N'hésitez pas à commander des spécialités libanaises et d'ailleurs au 06 05 55 72 41.
Le food truck s'est installé fin mars au 64 chemin de Veyrier.



CALENDRIER DES CÉRÉMONIES ET MANIFESTATIONS 2021 (sous réserve des conditions sanitaires)

- JUIL.** **Mercredi 14** **Cérémonie Fête nationale**
Monument aux morts, 11 h 00
Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies
-
- SEPT.** **Samedi 18** **Journée du patrimoine**
Lieu et heure à définir
Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies
- SEPT.** **Dimanche 19** **Journée du patrimoine**
Lieu et heure à définir
Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies
-
- OCT.** **Dimanche 03** **Marche rose**
Lieu et heure à définir
Organisée par la commune, CCAS
- OCT.** **Samedi 09** **Repas des aînés - ANNULÉ**
Salle des fêtes, 12 h 00
Organisé par la commune, CCAS
- OCT.** **Samedi 16** **Regard sur l'Art**
Salle des fêtes, journée
Organisé par la commune, Fêtes et cérémonies
- OCT.** **Dimanche 17** **Regard sur l'Art**
Salle des fêtes, journée
Organisé par la commune, Fêtes et cérémonies
-
- NOV.** **Jeudi 11** **Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918**
Monument aux morts, 11 h 00
Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies
- NOV.** **Vendredi 19** **Forêt Magique**
Parc Bois Salève
Vendredi : 18 h 00 - 22 h 00
Samedi : 11 h 00 - 19 h 00
Dimanche : 10 h 00 - 18 h 00
Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies
- NOV.** **Samedi 20**
- NOV.** **Dimanche 21** **Tournée Maisons fleuries - ANNULÉE**
Salle des fêtes, 18 h 00
Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies
- NOV.** **Samedi 27**
-
- DÉC.** **Samedi 11** **Apéritif de Noël**
Salle des fêtes, 12 h 00
Organisé par la commune, CCAS

MERCI
AUX ANNONCEURS



INFOS PRATIQUES

AGENDA MUNICIPAL ET ANNUAIRE LOCAL

Les permanences des élus de la commune

- Anny Martin** : sur rendez-vous
- Jean-Michel Vouillot** : sur rendez-vous
- Laurence Déramé** : sur rendez-vous
- Jacky Tonoli** : permanence le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous
- Sophie Toinet-Maréchal** : sur rendez-vous
- Nicolas Tereins** : permanence de lundi matin sur rendez-vous

Le calendrier des conseils municipaux du

2^e semestre 2021

- Lundi 10 mai 2021
 - Lundi 14 juin 2021
 - Lundi 12 juillet 2021
 - Lundi 13 septembre 2021
 - Lundi 11 octobre 2021
 - Lundi 8 novembre 2021
 - Lundi 13 décembre 2021
- Calendrier pouvant être soumis à modifications.

Mairie d'Étrembières

- 59 place Marc Lecourtier 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 92 04 01
- mairie@etrembieres.fr
- www.etrembieres.fr

*Bienvenue
aux nouveaux arrivants !
La mairie est à votre service pour
vous aider dans vos démarches.*

- Heures d'ouverture :
- Lundi : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 30
 - Mardi : 9 h 00 - 12 h 00
 - Mercredi : 13 h 30 - 17 h 30
 - Jeudi : 13 h 30 - 18 h 30
 - Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00
- Suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19, la prise de rendez-vous est conseillée et le port du masque obligatoire.

Centre technique municipal

- 889 route de Saint-Julien 74100 Étrembières
- Tél. : 09 75 96 27 08
- ctm-etrembieres@orange.fr

Police municipale

- 59 place Marc Lecourtier (à côté de la Mairie)
74100 Étrembières
- Contact : Thierry Calloud - Caroline Caillé
- Tél. : 04 50 92 43 05 / 06 30 58 11 19 / 06 43 33 18 64
- policemunicipale@etrembieres.fr

École publique laïque Jean-Jacques Rousseau

- 197 rue des Chamois 74100 Étrembières (Pas de l'Échelle)
- Tél. : 04 50 39 81 81

Bibliothèque municipale

- 110 rue des Jardins 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 49 72 46
- Heures d'ouverture : le lundi de 14 h 00 à 16 h 00
le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi de 10 h 00 à 12 h 00

La Poste

- 160 chemin de Veyrier - Le Pas de l'Échelle 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 39 75 83
- Bureau ouvert du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.

Les paquets et lettres en instance seront à votre disposition au bureau de Poste de Gaillard (ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 30).

Assistante sociale

- Pôle médico-social de Gaillard
6 impasse des Hutins 74240 Gaillard
- Tél. : 04 50 33 23 46

Annemasse Agglomération

- 11 avenue Émile Zola 74100 Annemasse
- Tél. : 04 50 87 83 00

Office de tourisme Monts de Genève

- 57 avenue de la Gare 74100 Annemasse
- Tél. : 04 50 95 07 10
- ot@montsdegeneve.com

Espace Bus Tac

- 2 place de la Gare 74100 Annemasse
- Tél. : 0800 1000 74
- Accueil TAC au sein de la Maison de la Mobilité et du Tourisme
57 avenue de la Gare à Annemasse
- Lundi : 8 h 00 - 19 h 00
- Mardi au vendredi : 8 h 00 - 13 h 00 et 16 h 00 - 19 h 00
- Samedi : 9 h 00 - 13 h 00

Caisse d'allocations familiaales 0820 25 74 10

Mission locale 04 50 95 20 50

Pôle emploi 3949

Maison de la justice et du droit 04 50 84 06 70

Police secours 17

Pompiers 18

Police nationale 04 57 26 02 00 ou 04 57 26 02 77 (42 rue du Chablais 74100 Annemasse)

Gendarmerie 04 50 92 11 66 (13 rue des Glières 74100 Annemasse)

Pharmacies de garde 3237

Centre Hospitalier Alpes Léman 04 50 82 20 00 (Contamine-sur-Arve)

Hôpital privé Pays de Savoie 0 826 300 074 (Annemasse)

Centre Hospitalier Annecy-Genevois 04 50 49 65 65 (Saint-Julien-en-Genevois)

Urgences du Léman 04 50 49 15 15 (4 A avenue de Verdun 74100 Annemasse)

Allo enfance maltraitée 119

Accueil des sans-abri 115

Centre antipoison 04 72 11 69 11

Sida info service 0 800 840 800

Cabinet de soins infirmiers de Collonges-sous-Salève

- Marick Christiany
- Tél. : 06 06 64 10 67

Thérapeute soins énergétiques

- Marie-Luce Sanchez
- Conseillère et accompagnement en nutrition santé
- Tél. : 06 12 74 20 34

Réflexologie plantaire - massage lomi lomi

- Sandra Fabbro - Praticienne diplômée
- Tél. : 06 64 65 93 29

Hypnose et thérapie brève

- Mélanie Fradcourt - Praticienne diplômée
- Tél. : 06 80 51 25 97
- Site Internet : www.hypnose-hautesavoie.com



Bernard Cocaud
Artisan peintre

Peinture intérieure, extérieure
Revêtement sols & murs
Décoration
Pose de parquets
Ravalement de façades

Fillinges
Vétraz-Monthoux
04 50 38 27 02
06 08 78 40 13

www.bernard-cocaud-peinture.fr
cocaud.bernard@gmail.com

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



TERRASSE ZONE PIÉTONNE ZONE CIRCULABLE

ETABLISSEMENT DE BONNEVILLE
ZI les fourmis
130 avenue de la Roche Parnale
74130 BONNEVILLE
Tél. : 04 50 25 22 90

ETABLISSEMENT D'ANNEMASSE
Le Pas de l'Echelle
Chemin de bois Crevin
74100 ETREMBIÈRES
Tél. : 04 50 95 46 60

www.colasetvous.fr

COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS



béton prêt à l'emploi

Chemin de la Gravière - 74100 ETREMBIÈRES

04 50 85 07 21

@ betondusaleve@orange.fr

Site de production 04 50 85 20 00

Centre administratif 04 50 17 08 07

INFORMATIQUE D'ENTREPRISE & CLOUD

26, Avenue des Prés Verts
74200 Thonon-les-Bains

19bis, Rue de la République
74100 Ville-la-Grand

www.tilt-info.com



ILIANE

Informatique d'entreprise - Hébergement

04 50 71 96 57

contact@tilt-info.com